

# RAPPORT D'ACTIVITES

# 2023



Fédération Libre  
d'Associations soutenant  
l'Emancipation,  
les Apprentissages  
et la Professionnalisation

*Soutenir au quotidien  
Rassembler au pluriel*



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>1. ALEAP en 2023</b> .....	<b>4</b>
<b>1.1 Photographie</b> .....	<b>4</b>
<b>1.2 Faits marquants</b> .....	<b>6</b>
1.2.1 Accueil de nouveaux collègues et départ.....	6
1.2.2 Membres : 1 départ.....	6
1.2.3 L'Assemblée thématique et festive.....	6
1.2.4 Représenter et défendre –Mémorandum et agréments .....	7
1.2.5 Décret et arrêté « Accompagnement orienté coaching et solutions » .....	8
1.2.6 OSILI .....	9
1.2.7 Climate Voices et Vélo CISP.....	9
1.2.8 Réfères'Ciel !.....	9
1.2.9 DIGISTART.....	10
<b>2 Missions ANTICIPER – DEFENDRE – REPRESENTER</b> .....	<b>11</b>
<b>2.1 Représenter et défendre nos membres CISP, PMTIC et ILI au sein de diverses instances et lieux de concertation</b> .....	<b>11</b>
<b>2.2 Construire des positionnements au sein d’ALEAP</b> .....	<b>12</b>
<b>2.3 Représenter dans des lieux spécifiques</b> .....	<b>14</b>
2.3.1 Nouvelle organisation du CRE .....	14
2.3.2 COMAC/ PRW - Plan de Relance pour la Wallonie .....	14
2.3.3 GT analyses et études.....	15
2.3.4 GT communication de l’Interfédération.....	15
2.3.5 Formations à l’Interfédération .....	16
2.3.6 PRW : Label, référentiel, VDC.....	18
<b>2.4 ILI</b> .....	<b>20</b>
2.4.1 Concertation des fédérations.....	20
<b>2.5 DIGISTART</b> .....	<b>20</b>
<b>2.6 Acteurs de l’économie sociale</b> .....	<b>21</b>
2.6.1 ConcertES .....	21
2.6.2 SAW-B.....	22
2.6.3 CWES .....	22
<b>2.7 Concertation sociale</b> .....	<b>22</b>
2.7.1 AG-CA FESEFA et chambre ISP.....	22
<b>3 Missions INFORMER – COMMUNIQUER – CONSEILLER – ACCOMPAGNER – REGROUPER</b> .....	<b>24</b>
<b>3.1 Activités transversales</b> .....	<b>24</b>
3.1.1 Accompagnement des centres.....	24
3.1.2 Appui technique – helpdesk.....	24
3.1.3 Newsletters et notes d’information .....	25
3.1.4 GT internes à Aleap .....	25
<b>3.2 Activités par secteur</b> .....	<b>28</b>
3.2.1 CISP.....	28
3.2.2 ILI : GT, notes, ... ..	29
3.2.3 PMTIC -DIGISTART : GT, notes, ... ..	29
3.2.4 Economie sociale.....	30
<b>4 Missions INNOVER – DEVELOPPER</b> .....	<b>31</b>
<b>4.1 Evaluation de l’impact social</b> .....	<b>31</b>
4.1.1 VALORISES .....	31
4.1.2 DEVISUS.....	31
<b>4.2 Espaces VENTURE</b> .....	<b>31</b>
<b>4.3 Label CISP – Appel à Projets</b> .....	<b>32</b>
<b>4.4 Climate Voices</b> .....	<b>32</b>
<b>4.5 Vélo Cisp</b> .....	<b>33</b>
<b>Perspectives 2024</b> .....	<b>34</b>

## Introduction

L'année 2023 s'est surtout caractérisée par le démarrage d'une nouvelle période d'agrément au niveau des CISP. La notification de celle-ci ayant été plus que tardive (le 23 décembre 2022), certains CISP ont fait face à de nouvelles contraintes budgétaires et à une diminution des financements dans un délai très-trop-court que pour pouvoir sereinement l'anticiper. D'autres ont vu agréées de nouvelles filières sans nécessairement de financement supplémentaire. Une nouvelle fois, il a fallu redoubler d'imagination et d'ingéniosité pour continuer à faire vivre nos filières de formation existantes ou pour démarrer de nouveaux projets porteurs tout en garantissant la qualité des formations et répondre aux besoins croissants des demandeurs d'emploi.

Aleap n'étant plus uniquement une fédération de CISP, mais également de Digistart (ex PMTIC) et de ILI, beaucoup de ressources internes ont été nécessaires pour suivre les réformes de ces deux mesures et accompagner les centres sollicitant un nouvel agrément. À tout moment de l'année, il s'agissait de surveiller les nouveaux projets de textes issus du cabinet « Emploi et Formation » ou « action sociale » et de pouvoir rapidement en établir une analyse critique mais constructive afin de défendre le secteur et in fine nos membres.

En Belgique, 2023 est également une année pré-électorale. Coincée entre intensification des activités politiques, désertion progressive des cabinets et gestion des affaires courantes, Aleap a profité de ces moments un peu particuliers pour rédiger, transversalement à l'Interfédé, son propre Mémoire synthétisant ses positions, ses revendications, ses recommandations sur des sujets clés et prégnants pour notre secteur et les différents axes (insertion, intégration, économie sociale) qu'elle recouvre à travers ses affiliés aujourd'hui. Après validation par nos membres, ce document a été défendu auprès des principaux partis politiques wallons.

Rétrospectivement, cette fin de législature peut être qualifiée de « compliquée ». La fluidité des relations triangulaires entre le cabinet, l'administration et le secteur s'est largement réduite. Le manque d'informations descendantes, le non suivi des décisions, l'oubli d'engagement de subventions, les approximations administratives se sont multipliées et ne nous ont pas facilité le travail et ont été particulièrement énergivores pour nous tous.

A lecture de ce rapport d'activités, vous constaterez que la diversité et l'ampleur des problématiques traitées par Aleap sont conséquentes et s'accroissent d'année en année. Et pourtant, malgré ces constats, la qualité du service proposé par Aleap reste toujours de très grande qualité.

Je profite donc de ce petit mot d'introduction pour remercier l'ensemble de l'équipe d'Aleap pour son abnégation et son engagement au profit du secteur de l'insertion socio-professionnelle, de l'intégration et des acteurs qui portent les valeurs de l'Economie sociale. Votre incroyable gentillesse, votre soutien et votre positivité font vraiment toute la différence.

Merci pour tout !

Stéphane Monard, Président

*Nous n'avons pas adopté l'écriture inclusive pour ce rapport d'activités, dans un objectif de concision et dans l'unique but d'avoir le texte le plus lisible possible.*

# 1. ALEAP en 2023

## 1.1 Photographie

### *Les membres d'Aleap*

Au 31/12/2023, la fédération comptait 32 membres. Nous apprenions courant du mois de décembre que l'ASBL la Toupie était en grande difficulté et que la faillite serait certainement prononcée début 2024.

Un membre nous a quitté durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2023, il s'agit de IFI.

Ces 32 centres présents sur tout le territoire de la Wallonie, représentent 32 CISP<sup>1</sup> qui totalisent 34 filières EFT<sup>2</sup> et 58 filières DéFI<sup>3</sup> – certains CISP proposant les 2 cadres méthodologiques.

Nous affilions également 10 ILI<sup>4</sup> et 6 opérateurs de formation de base au numérique (PMTIC-DIGISTART).

Ils ont ensemble, en 2023, employé près de 600 personnes, assuré près de 1.240.000 heures de formation et accompagné près de 2.780 stagiaires en CISP, ainsi que plusieurs centaines en PMTIC et ILI, dans leur parcours d'intégration, d'insertion sociale et professionnelle et parcours numérique.

Les formations proposées par les CISP sont diversifiées, aussi bien en méthodologie DéFI qu'en méthodologie EFT : formation aux métiers du bâtiment, le travail du bois, l'horticulture, les travaux forestiers, les métiers du nettoyage, les services aux personnes et à la collectivité, les métiers en lien avec l'alimentation (commis de cuisine, boulangerie, ...), en passant par la couture, la bureautique, l'informatique, l'audiovisuel, la vente, le français langue étrangère, la remise à niveau, la citoyenneté, etc.

### *L'assemblée Générale*

L'AG est composée de représentants de chacun des centres fédérés chez Aleap. Elle s'est réunie 5 fois en 2023 dont le 16 juin 2023 pour l'AG statutaire, avec élection du CA pour 3 ans. L'AG thématique et festive du 6 octobre 2023 à Ciney s'est rassemblée autour d'un ciné/débat portant sur le film « 4 bancs/Rebel Génération » ou l'ouverture entre 2 mondes qui se côtoient sans se rencontrer.

### *Le Conseil d'Administration*

Le CA porte la responsabilité pour l'ensemble de la gestion et de l'administration de la fédération et, à ce titre, il détermine les objectifs et actions dans le cadre des missions de la fédération. Il s'est réuni 6 fois en 2023. Lors des réunions, il a abordé tant des matières liées à l'actualité interne à ALEAP (l'équipe, la GRH, les locaux, les travaux menés pour les membres, l'instruction de la réflexion sur l'élargissement de la fédération, les comptes, etc.) que les matières sectorielles et patronales, afin de baliser et soutenir les mandats de nos représentants dans les instances externes (Interfédération, FESEFA, etc.) et d'instruire des matières externes en vue de leur présentation à l'AG d'ALEAP.

A la suite de l'élection du nouveau Conseil d'Administration, où une attention particulière a été portée à la représentation des membres dans les différents secteurs, celui-ci a travaillé à une nouvelle organisation. Ainsi, ont été élus des administrateurs représentants également les DIGISTART et les ILI.

Enfin, dans le souci d'une saine transition, un nouveau Président a été élu. Il s'agit de Stéphane Monard. Celui-ci souhaitant être soutenu dans ce nouveau mandat, le CA a décidé de nommer un vice-Président qui est l'ancien Président, Frédéric Andrien, permettant ainsi un passage de flambeau serein. Ce dernier assurera aussi la Présidence de l'Interfédération en 2024, garantissant à la fois la transition au sein des Instances de l'Interfédération, et l'entrée en fonction progressive du nouveau Président d'ALEAP.

Pour une bonne gouvernance, il a aussi été décidé de mettre en place un « bureau » informel réunissant le Président, le Vice-Président et la direction d'ALEAP.

---

<sup>1</sup> Centres d'Insertion SocioProfessionnelle

<sup>2</sup> Entreprise de Formation par le Travail

<sup>3</sup> Démarche de Formation et d'Insertion

<sup>4</sup> Initiative Locale d'Intégration

## L'équipe

En 2023, l'équipe a connu un départ - celui de Véronique Dupont, arrivée à l'âge de la pension. Véronique a cependant continué pendant quelques mois à soutenir le pôle pédagogique sous le statut de bénévole avant de réintégrer l'équipe au mois de décembre, sous contrat 1/3 temps dans le cadre du PRW. Deux arrivées sont à signaler : Assia Aziz au mois de mai et Nico Vanbraband au mois de novembre. Liliane Lebon, qui a atteint l'âge de la pension au 1/12/2023 a, quant à elle, accepté de prolonger son contrat d'un an en diminuant son temps de travail à ½ temps afin d'assurer une transition sereine à la reprise de sa fonction.

L'équipe se composait donc, au 31/12/2023 de 9 personnes, représentant 7,20 ETP : Ann Paquet (directrice), Juliette Villez (chargée de missions), Liliane Lebon (chargée de missions), Marie Ledent (chargée de missions pédagogiques), Françoise Oger (chargée de missions techniques et administratives), Assia Aziz (chargée de missions), Nico Vanbraband (chargé de missions), Audrey Thény et Véronique Dupont (chargées de projets dans le cadre du Plan de Relance).

## Liste des membres au 31/12/2023

ACCUEIL ET PROMOTION DES IMMIGRES (DéFI)	ISOCELE (EFT)
AIDE SOCIALE AUX JUSTICIAIBLES (EFT et DéFI) – CALIA	JEFAR (EFT et DéFI)
APIDES (EFT)	LA HALLE DE HAN (EFT et DéFI)
AVANTI (DéFI)	LA TOUPIE (EFT)
CADRECI (DéFI)	E BRIC (EFT)
CAP TERRE (EFT)	LE CODEF (EFT et DéFI)
CENSE EQUI'VOC (DéFI)	LE GERMOIR (EFT)
CHARLEMAGNE (EFT)	L'ESSOR (EFT)
COLLECTIF DES FEMMES (DéFI)	LE MIROIR VAGABOND (DéFI)
CRABE (EFT et DéFI)	LE PONT (EFT)
CYNORHODON (EFT)	MICROBUS (DéFI)
EDIT (DéFI)	QUELQUE CHOSE A FAIRE (EFT)
ESPACES (EFT et DéFI)	RTA (DéFI)
EVA (DéFI)	SAFSB (département : Créaform et Structure) (DéFI)
FORMA (EFT)	SOFFT - ASBL CVFE (DéFI)
GABS (DéFI)	STEP METIERS (EFT et DéFI)



Pour plus de renseignements, nous vous invitons à visiter le site [www.aleap.be](http://www.aleap.be)

## 1.2 Faits marquants

### 1.2.1 **Accueil de nouveaux collègues et départ**

En 2023, l'équipe s'est agrandie de deux nouvelles têtes. D'abord Assia Aziz nous a rejoint mi-juin 2023 afin d'assurer les missions juridiques pour la fédération, tant pour soutenir les membres de l'équipe sur ces matières (analyse, lecture de texte, etc.) que pour l'accompagnement des membres sur les questions juridiques auxquelles ils sont confrontés dans la gestion de leur ASBL et de leur personnel. L'accompagnement d'Assia dans sa nouvelle fonction a été particulièrement effectué par Ann.

En toute fin d'année, Nico Vanbraband a rejoint l'équipe sur une fonction de chargé de mission orienté économie sociale. Même si les fonctions sont généralistes et transversales chez ALEAP, cette fonction vise à progressivement remplacer Liliane qui, parmi ses matières, aborde plus spécifiquement les axes liés à l'Économie sociale et les EFT. Le choix d'ALEAP, et accepté par Liliane, de prolonger son contrat de travail à mi-temps visait spécifiquement à ce qu'un réel tutorat soit mis en place. Ainsi, l'arrivée de Nico ayant été quelque peu postposée pour des raisons médicales, ce nouveau duo a commencé réellement en décembre 2023.

Le départ de Véronique Dupont, en janvier 2023, après une longue carrière au sein des CISP, a été un événement en soi, fêté en fin 2022. Véronique étant un des piliers du secteur et d'ALEAP, sa présence poursuivie en tant que bénévole a représenté une réelle opportunité, et nous l'en remercions. Elle a pu ainsi, durant plusieurs mois, assurer la transition, le passage de flambeau aux nouvelles chargées de missions et de projet sociopédagogique chez ALEAP, Audrey et Marie. Sa réintégration à temps partiel dans l'équipe, fin 2023, permettra en 2024 un soutien important aux missions portées par Audrey dans le cadre du PRW.

### 1.2.2 **Membres : 1 départ**

Au sein des membres d'ALEAP, nous avons également connu un départ. Un de nos membres, affilié chez ALEAP depuis plus de 2 décennies, a quitté la fédération en début 2023 suite aux positions prises par ALEAP quant au cadre de leur affiliation. IFI a par la suite rejoint la fédération CAIPS.

### 1.2.3 **L'Assemblée thématique et festive**

Le 6 octobre, nous étions 145 à démarrer la journée au Centre culturel de Ciney autour d'un café et des bonnes viennoiseries apportées par Charlemagne.

Avant de nous rassembler dans la salle de projection pour une matinée ciné-débat, nous avons présenté notre mémorandum en vue des futures élections. Ce mémorandum met en avant nos revendications tant pour les CISP que pour les opérateurs du numérique, les Initiatives Locales d'Intégration et les acteurs de l'économie sociale d'insertion.

La matinée ciné-débat a démarré par la projection du film « 4Bancs/Rebel Generation », de Zakaria Bakkali, qui suit une quinzaine de jeunes du quartier bruxellois Dailly qui se font appeler "les 4 bancs". Ils ont élu leur territoire aux abords du théâtre la Balsamine à Schaerbeek. Ils y chantent leur rage, performant bruyamment leur sentiment d'exclusion, pendant qu'à l'intérieur, des artistes travaillent doucement. Le documentaire nous présente l'extérieur et l'intérieur du théâtre : deux mondes qui se côtoient, sans se rencontrer...ou à peine. Il prend le parti pris de se centrer sur ces jeunes, plus que sur le contexte dans lequel ils évoluent et qu'on doit dès lors deviner. On ne sait rien de la gentrification du quartier, de ses habitants, de la famille de ces jeunes, de la police, des habitués du théâtre, des comédiens, des problèmes qui existaient avant que n'arrive la Covid et que les rues des alentours se vident. Sans doute parce que ce film est d'abord et avant tout un outil de médiation entre ces jeunes et le théâtre de la Balsamine.

Le débat qui s'en suivit a été animé par Daniel Bonvoisin de Média Animation sous la forme de 4 questions posées successivement à la salle :

- Quels sont les points communs et les différences entre les jeunes des 4B et notre public ?

- Ce film montre une expérience où l'art est utilisé comme outil de mobilisation. Les activités artistiques sont-elles formatrices et rassembleuses au-delà d'être un biais intéressant pour toucher notre public ? En quoi les activités créatives sont-elles facilitatrices de l'apprentissage ?
- Ce film montre les barrières qui empêchent certains publics d'investir certains lieux. Comment être plus au cœur des endroits où se trouve notre public ? Le média artistique et les partenaires culturels sont-ils pertinents pour rencontrer notre public là où il est ?
- Ce film montre également la colère de ces jeunes. La Balsamine est perçue comme une émanation de l'ordre/du pouvoir et provoque donc chez eux un rejet/une méfiance. Ils vivent dans un quartier en plein processus de gentrification, duquel ils se sentent exclus. Comment mobiliser l'opposition ?



Isabelle Botman de Cadreci, Romain Parizel d'EVA, Martine Cornil de la Halle de Han et Véronique Dupont pour Aleap, résument et commentent successivement ce qui ressort des débats sur ces 4 questions.

A la sortie, les participants se positionnent de façon contrastée sur ce qu'ils ont vécu. Certains se sont sentis profondément touchés, reconnectés au sens de leur métier ; d'autres ont trouvé le film réducteur et ennuyeux. Certains ont trouvé le sujet intéressant et les échanges très riches, d'autres ont trouvé le support peu adapté, de même que certains propos. Personne n'est ressorti indifférent et une série de pistes ont été dégagées pour poursuivre la réflexion en 2024 avec ceux et celles qui en ont l'envie.

Pour le repas, 2 foodtrucks nous attendaient avec un choix sortant des sentiers battus : ramens asiatiques et pitas gyros végétariennes et leurs frites maison.

L'après-midi s'est poursuivi par des activités ludiques autour de la connaissance de nos CISP, en équipes librement constituées et 3 lots de produits régionaux à gagner. Une belle journée !



#### 1.2.4 Représenter et défendre –Mémorandum et agréments

Le début de l'année 2023 a vu le réagrément de la majorité des CISP du secteur. Chez ALEAP, cela concernait 28 des 32 membres. Toutefois, 8 d'entre eux ont été informés le 23 décembre 2022 que les heures pour lesquelles ils étaient réagréés au 1<sup>er</sup> janvier 2023 allaient connaître une diminution substantielle, ce qui en corollaire allait engendrer une forte diminution de leurs subventions, qui ne pourrait être anticipée en une semaine. Cette diminution est liée à une révision de dernière minute de l'article de l'Arrêté du gouvernement qui détermine les années à prendre en compte pour le calcul de la moyenne des heures réalisées par le CISP en vue de déterminer son agrément futur. Les années 2020-

2021 – années touchées par la Covid - ayant connu un gel du calcul des heures, il était impossible pour le Cabinet de la ministre d'envisager un calcul de moyenne sur les 3 dernières années précédant le réagrement alors que 2 d'entre-elles avaient été neutralisées. Il a donc été décidé d'établir le calcul de la moyenne des heures sur les 3 premières années de l'agrément précédent. Pour certains, ces 3 premières années (2017 à 2019) d'un nouvel agrément au sein d'une nouvelle législation, n'ont pas toujours été les plus faciles pour de multiples raisons. L'annonce très - trop - tardive des dispositions appliquées ne leur a pas permis, dans un contexte toujours de crise, d'anticiper une diminution des heures en envisageant une réorganisation des filières et/ou des équipes. Ils ont pris de plein fouet cette nécessité de rebondir rapidement entre Noël et Nouvel An. Nous nous sommes donc mobilisé dès janvier 2023 pour relayer ces préoccupations et difficultés auprès du Cabinet de la ministre. Malheureusement, même si nous avons été reçus et écoutés, aucune ouverture n'a pu être trouvée avec le Cabinet pour 7 d'entre eux. ALEAP a donc proposé à ces 7 membres ayant connu une forte diminution un accompagnement spécifique s'ils en ressentaient le besoin.

L'autre temps fort de cette année 2023 a porté sur les travaux menés par le GT « Veille politique », composé de 3 membres de l'AG, 3 membres du CA et 2 membres de l'équipe, dans le cadre de **la rédaction du premier mémorandum politique de la fédération**. En effet, précédemment, ALEAP en tant que fédération de CISP uniquement, alimentait le mémorandum sectoriel porté par l'Interfédération. Aujourd'hui, ses missions s'étant élargies à d'autres acteurs de l'Insertion, de l'Intégration et de l'Economie sociale, les membres ont souhaité qu'ALEAP puisse exposer ses propres attentes par rapport aux divers secteurs qu'elle affine, tout en mettant en avant ses revendications pour le secteur des CISP dans un souci de transversalité avec l'Interfédération des CISP.

Ainsi, le GT Veille politique a travaillé tant à la rédaction du mémorandum, avec le soutien particulièrement de Juliette Villez en tant que membre de l'équipe détachée à cet axe au sein du GT, qu'à la préparation de la présentation des propositions à l'AG d'ALEAP. Les débats lors de cet après-midi du 7 février 2023 ont permis au GT d'affiner ses propositions, qui ont été ensuite validées par l'AG lors de sa séance du 15 juin. Mandat y a été donné au GT d'intégrer les dernières modifications pour une publication du mémorandum à la fin de l'été 2023.

LE GT s'est ensuite réuni afin de baliser les actions qu'ALEAP pourrait mener dans le cadre de la présentation du mémorandum. Il a été ainsi décidé d'organiser des rencontres avec 4 partis démocratiques et d'y mettre en avant les axes du mémorandum qui ne sont pas portés par l'Interfédération des CISP.

Enfin, le GT Veille politique, via ses propres travaux sur l'axe CISP de son mémorandum, a permis de soutenir les représentants d'ALEAP qui, au sein du CA de l'Interfédération, ont travaillé au mémorandum sectoriel.

### 1.2.5 Décret et arrêté « Accompagnement orienté coaching et solutions »

Avec la publication au Moniteur belge de l'Arrêté d'exécution du décret du 12 novembre 2021 relatif à l'accompagnement orienté coaching et solutions des chercheurs d'emploi, la mise en œuvre progressive de cette nouvelle organisation du Forem, qui influence ses partenaires, a mobilisé Aleap à plusieurs niveaux.

Deux axes importants ont été suivis durant toute l'année 2023 par Ann Paquet et Frédéric Andrien au sein du CA de l'Interfédération et de groupes de travail. Le Groupe de travail « Juristes » de l'Interfédération a également été mobilisé sur ces sujets.

Ainsi les éléments constitutifs de la convention de collaboration amenée à lier le Forem et ses partenaires ont fait l'objet de nombreux échanges :

- Les volets 1 (général) et 2 (sectoriel) de la convention liant les opérateurs Cisp au Forem ont été finalisés respectivement en mai et novembre 2023. Le volet individuel est envisagé à la signature avec les centres dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.
- Le champ couvert par le transfert de données entre les opérateurs et le Forem, prévu dans les textes, ainsi que les modalités opérationnelles de celui-ci ont été balisés.

Outre cet important travail de défense et de représentation du secteur, ALEAP s'est également attachée à informer ses membres en continu sur l'évolution de cette législation susceptible d'impacter notablement leurs relations, et celles des stagiaires, avec le Forem. L'après-midi du 5 septembre a notamment permis de dresser un état des lieux de la situation et de communiquer une série de recommandations.

### 1.2.6 OSILI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et l'ouverture de la fédération ALEAP à des acteurs de l'intégration, notamment couverts par un agrément Initiative Locale d'intégration, ALEAP fédère 10 ILI.

Chaque année, les opérateurs ILI doivent remettre un rapport d'activité simplifié et harmonisé dénommé « RASH ». Pour gagner en efficacité, respecter les obligations administratives (par exemple : imposition de feuilles de présence et absence L1 (journalier), L2 (mensuel) et L3 (annuel)) mais aussi gagner en suivi des apprenants, quelques membres ILI d'ALEAP avaient demandé début 2023 à la création d'un outil de soutien spécifique.

Après analyse de la demande, l'équipe d'ALEAP, particulièrement Françoise Oger et Juliette Villez, a :

- Débuté avant l'été l'élaboration de l'outil à partir des documents : « Budget et fichier prévisionnel », « RASH » et « L1, L2 et L3 » ;
- Transmis une version simplifiée de l'outil (sans toutes les liaisons Excel) à deux membres qui étaient à l'initiative de la demande pour réaliser des tests ;
- Effectué des modifications/bonifications durant le dernier trimestre 2023 à partir du retour des membres-testeurs.

Outre l'outil en lui-même, ALEAP a aussi rédigé fin 2023 un portefeuille de lecture pour décrire chaque feuille du fichier et son usage.

Cet outil, testé et validé, sera proposé à l'ensemble des membres ILI d'ALEAP dès début 2024 mais également aux autres fédérations d'ILI.

### 1.2.7 Climate Voices et Vélo CISP

ALEAP s'engage régulièrement dans des projets spécifiques dont les retombées peuvent bénéficier à ses membres d'une manière ou d'une autre.

Fin 2022, nous avons été approchés par l'ASBL Climate Voices afin d'intégrer un projet porté par l'UNamur intitulé « Les Métiers du Vivant ». Ce projet a démarré en 2023 avec 6 CISP pilotes : le Codef, Cadreci, Espaces, la Halle de Han, Apides et SAFSB. L'objectif est de faire réfléchir les stagiaires et les équipes des CISP à la question du changement climatique et de ce que chacun peut faire à son niveau pour le limiter, dans sa pratique professionnelle et dans son centre. Les actions organisées visent également à développer des outils pour travailler cette thématique et encourager d'autres CISP à le faire.

Nous avons également été approchés par l'ASBL ProVélo à la suite d'un GT Mobilité que nous avons organisé sur la thématique du vélo. Nous avons rentré un projet ensemble auprès des Cabinets Morreale et Henry, avec 6 CISP pilotes (le Codef, Charlemagne, Cadreci, Espaces, Apides et Step Métiers) afin d'utiliser le vélo en CISP comme porte d'entrée au travail sur la mobilité (diagnostic, plan d'actions, formations, équipement, etc.). Si tout va bien le projet devrait être mis en place en 2024.

### 1.2.8 Référen'Ciel !

Dans l'idée de se donner l'occasion de découvrir, de rafraichir nos connaissances ou d'aller plus loin sur certains thèmes pédagogiques, nous avons décidé d'y consacrer une journée conviviale et sans prise de tête.

C'est ainsi que, sachant qu'un des objectifs de l'axe référentiel du PRW est de sensibiliser et permettre l'appropriation de la démarche référentielle en CISP, ALEAP a proposé une journée de formation en août

2023 à ses membres sur cette question. Dix centres ont participé à cette journée qui a été rythmée par des réflexions, des apports théoriques, des témoignages, des échanges et des exercices pratiques dans le but de comprendre à quoi peuvent servir les référentiels.

Le succès de cette formule nous pousse à projeter de la renouveler en 2024 sur d'autres sujets, comme le PIF notamment.

### 1.2.9 DIGISTART

L'année 2023 a vu la finalisation de la réforme du PMTIC. En effet, cette offre de formation dédiée aux demandeurs d'emploi en plus grande fracture numérique se devait aussi de s'adapter à l'évolution de la digitalisation. Cette réforme, qui allait conduire le PMTIC à s'appeler dorénavant DIGISTART, a abouti durant le dernier trimestre 2023.



## 2 Missions ANTICIPER – DEFENDRE – REPRESENTER

### 2.1 Représenter et défendre nos membres CISP, PMTIC et ILI au sein de diverses instances et lieux de concertation

Représenter et défendre nos membres dans différents lieux où nous pouvons porter les positions de la fédération fait partie des missions définies d’ALEAP. C’est ainsi que cette année, nous avons participé, tant sur les axes CISP, qu’ILI, DIGISTART et de l’Economie Sociale, à divers lieux où les positions des membres d’ALEAP dans ces matières peuvent être défendues.

Dans le cadre des CISP, nous portons mandat au sein des instances de l’Interfédération et y participons à, ou animons, divers groupes. Nous avons notamment, lors des 2 AG, des 11 réunions du Conseil d’Administration, des 4 groupes de travail politiques et des 3 CA pédagogiques représenté et défendu les positions d’ALEAP sur les diverses matières traitées au sein de ces instances et concernant les CISP ou les DIGISTART.

Nous portons également mandat de l’Interfédération pour représenter les acteurs DIGISTART au sein des lieux de concertation avec le Cabinet Morreale dans le cadre de la réforme des formations de base au numérique. Nous avons ainsi participé à plusieurs réunions de concertation autour de l’avant-projet d’AGW et de l’opérationnalisation de cette nouvelle offre (GT PMTIC au sein de l’IF, FAQ, GT avec le Forem, etc.).

A titre d’exemple, ALEAP s’est impliquée dans de multiples travaux, GT et réflexions au sein de l’Interfédération tels que :

- La rédaction du mémorandum du secteur CISP et la rédaction des fiches y liées.
- La participation active au GT juristes qui s’est réuni à plusieurs reprises en 2023 et qui a travaillé sur trois thématiques principales : la rédaction de revendications en lien avec le statut des stagiaires, la rédaction d’un tableau comparatif des statuts et des avantages des stagiaires en formation chez différents opérateurs en Wallonie et la rédaction, conjointe avec l’InterMire et Fédéré (Fédération des Régies des Quartiers), d’une note d’analyse juridique de l’impact des textes de la réforme de l’accompagnement sur le parcours des DE à destination des représentants et des travailleurs des CISP.
- Le GT PMTIC – DIGISTART, où ALEAP (avec CAIPS) a participé pour et avec l’Interfédération aux consultations du Cabinet relatives à la réforme du dispositif et aux travaux qui en découlaient (procédure d’agrément, FAQ, analyse de projets d’AGW, etc.).
- La rédaction de la position de l’Interfédération en matière de gouvernance et de mise à disposition du personnel au sein des Carrefours des métiers.
- La participation à divers GT (politique, communication, pédagogique, juridique, analyses et études, numérique, orientation, validation des compétences, etc.), comités de copilotage (COCOPIIL) dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (référentiel, renforcement des compétences et qualité) et instances (outre le Conseils d’Administration et Conseil d’Administration pédagogique : comités de rédaction de *L’essor*, réunions/GT avec le Forem, etc.).

Dans le cadre de la représentation autour des matières sectorielles au sein de l’Interfédération, ALEAP portait cette année un mandat de vice-présidence.

Dans le cadre de la représentation autour des matières patronales au sein de la FESEFA, ALEAP a représenté et soutenu ses membres sur de nombreuses thématiques, dont notamment les Accords du Non-Marchand.

Concernant la représentation des ILI, des réunions avec ce secteur se sont tenues régulièrement et ont réuni les diverses fédérations patronales et sectorielles impliquées. Les sujets abordés étaient liés tant aux aspects sectoriels (particulièrement la réforme de la législation de l’Action sociale – Décret et AGW – qui a alimenté les travaux des fédérations d’ILI tout au long de 2023) qu’aux aspects patronaux (au sein de la FESEFA, notamment concernant les Accords du Non Marchand).

Le large soutien que nous apportons à nos CISP, notamment via la mission 1 du Décret CISP qui nous est déléguée par l'Interfédération, nous permet **d'exemplifier nos positions** lorsqu'il s'agit de les argumenter et de remettre nos avis au sein de diverses instances. Ce soutien est mis en œuvre notamment via :

- L'organisation de réunions et groupes de travail sur des thèmes variés tels que la gestion des stagiaires, l'implémentation de nouvelles législations, les problématiques pédagogiques, etc, via nos GT sociopédagogiques, GT 20 ans (directions), GT mobilité, GT EFT, GT ILI, GT DIGISTART ;
- Le partage d'outils et de pratiques à travers des formations spécifiques (« Référentiels ») ou des accompagnements spécifiques de membres (mise en œuvre de leur nouvel agrément pour les CISP, rédactions de dossiers d'agrément pour les DIGISTART et des ILI, accompagnement d'équipes sur des axes pédagogiques, administratifs ou financiers, soutien à la rédaction de dossiers, à la gestion des stagiaires, à l'innovation et l'implémentation de nouveaux projets, etc.) ;
- La diffusion d'une newsletter générale et d'une newsletter pédagogique faisant la part belle à l'actualité politique, pédagogique ou juridique ;
- Un appui au quotidien pour répondre aux nombreuses interpellations des centres : conseils, informations, accompagnements ;
- Des visites sur le terrain pour un accompagnement individualisé et spécifique ;
- La rédaction de notes circonstanciées sur tout sujet relatif à l'activité des CISP, DIGISTART ILI et Economie Sociale ;
- La mise en place de formations et d'animations ;
- L'opérationnalisation de projets particuliers (tels que l'accompagnement de projet soutenus par la fondation Roi Baudouin via le soutien de « Venture philanthropy » - devenu Impact together).

Les questions de mobilité de nos publics constituant une thématique prioritaire pour nos membres, nous participons également activement depuis son démarrage au Consortium mobilité, animé par CAIPS, et qui réunit des acteurs divers pour lesquels la mobilité des publics précarisés doit être prise en compte dans toutes les politiques. C'est ainsi que cette concertation d'acteurs s'est réunie autour de la rédaction du mémorandum mobilité pour les publics fragilisés et autour des questions de l'apprentissage de la conduite pour ces mêmes publics.

Indépendamment des collaborations au sein de ces diverses instances, nous avons aussi défendu et représenté nos membres via des rencontres bilatérales avec le Cabinet Morreale dans le cadre de la procédure de réagrément qui, suite aux décisions de modifier les années de référence pour le calcul des heures à agréer à partir de 2023, mettait à mal plusieurs CISP d'ALEAP parmi les plus anciens du secteur et particulièrement des EFT. Nous avons ainsi rencontré la représentante de la ministre en janvier 2023 et échangé à plusieurs reprises, avec les EFT désireuses de faire entendre leurs difficultés. Malgré une écoute attentive, aucune piste de solution n'a pu être envisagée par le Cabinet pour tenter de donner un peu de temps d'adaptation à ces EFT qui perdaient beaucoup d'heures de formation et donc de moyens.

Nous avons soutenu auprès du Cabinet le dépôt d'un projet pilote autour de la mobilité des publics en insertion et notamment via le vélo comme outil d'émancipation dans un projet commun aux Cabinets Morreale et Henry porté par ALEAP et ProVélo.

Enfin, nous avons également mené des rencontres avec nos membres au sujet de la Convention collective « Délégation syndicale Intercentres d'ALEAP » et ce, suite à l'interpellation en fin 2022 de la CSC. Plusieurs questions et demandes de rencontres ont été ainsi relayées aux organisations syndicales signataires de la CCT d'entreprise. Ces questions sont restées sans suite à ce jour.

## **2.2 Construire des positionnements au sein d'ALEAP**

Outre le Conseil d'Administration et les AG, ALEAP a constitué un lieu spécifique d'instruction de dossiers et de positionnements, il s'agit du **GT « Veille politique »**.

Ce groupe de travail a pour buts d'aider la fédération à devenir davantage proactive, en examinant les questions d'aujourd'hui pour les stagiaires de demain, de réfléchir aux enjeux qui se profilent à l'horizon et partant de là, de proposer les actions appropriées à mener collectivement. Il se réunit donc à des périodes bien précises dans le but d'analyser, de préparer et de proposer des notes d'orientation politique

à débattre et valider lors des AG réunissant les membres. Il se réunit notamment aussi en amont des élections régionales et fédérales pour construire le memorandum d’ALEAP et en aval pour analyser la déclaration de politique régionale.

Ce GT est composé depuis 2022 de 3 membres de l’AG (Isabelle Botman, Véronique Herrent et Eric Paquet), 3 administrateurs (Frédéric Andrien, Olivier Deviviers et Stéphane Monard) et 2 membres de l’équipe (Ann Paquet et Juliette Villez).

Fédérant depuis 2022 des associations agréées CISP, DIGISTART (ex-PMTIC), ILI ainsi que des ASBL d’économie sociale, ALEAP a travaillé, via ce GT, à des **contributions pour le secteur de l’insertion socioprofessionnelle, de l’intégration des personnes étrangères et d’origine étrangère, à l’économie sociale, au numérique ou encore à la mobilité**. De fait, nous avons travaillé avec le secteur des CISP via l’Interfédération, l’intégration avec les CRI et les ILI, ConcertES, le Consortium mobilité, etc.

2023 a été une année riche de débats avec pas moins de 7 réunions du GT :

- Janvier : Echanges sur la thématique CISP du memorandum.
- Mars (2 fois) :
  - Quelles priorités parmi les thématiques CISP ?
  - Echanges sur les thématiques économie sociale, DIGISTART (ex-PMTIC) et ILI
- Juillet : Quelles thématiques transversales mettre en avant et stratégie de communication ?
- Août :
  - Validation de la mise en page finale du memorandum complet et de la note synthétique
  - Préparation des rencontres avec les représentants politiques
- Novembre : topo sur les rencontres politiques et préparation des fiches techniques pour l’IF
- Décembre : Travail sur les fiches techniques de l’IF

L’AG d’ALEAP s’est exprimée à deux reprises sur le memorandum :

- Lors d’un après-midi d’AG (7 février) sous forme de world café autour de 4 axes : stagiaire et public formé, opérateurs (CISP, ILI, PMTIC), thématiques connexes (mobilité, numérique, etc.) et économie sociale.
- Lors de l’AG statutaire du 15 juin, pour valider le contenu des revendications de la fédération et la stratégie de communication.

Les revendications d’ALEAP ont été présentées par les membres du GT veille politique à l’AG thématique et festive du 6 octobre ainsi que lors de 6 rencontres avec des représentants politiques au niveau de la Région wallonne (PS, MR, Ecolo, Les engagés et le PTB).

Comme indiqué ci-dessus, lors du second semestre 2023, le GT Veille politique a également travaillé à des fiches techniques transversales et spécifiques émanant du memorandum sectoriel CISP en vue de la table ronde politique organisée par l’Interfédération des CISP du 14 mars 2024<sup>5</sup>. Chaque fédération a rédigé 2 à 3 fiches, soit seule soit en collaboration avec une autre fédération ou l’IF. ALEAP a contribué aux fiches : « Stagiaires » et « Paysage institutionnel de la formation et l’accompagnement » avec l’IF ; « Emplois d’insertion » avec AID.

Les autres thématiques traitées sont : accompagnement psychosocial, financement des CISP, mobilité inclusive, numérique, paysage et les acteurs de la formation et de l’insertion, positionnement CISP (action sociale versus emploi/formation professionnelle) et éléments pédagogiques : VDC, label qualité, formation des travailleurs, FormaForm.

---

<sup>5</sup> Le memorandum est disponible via ce lien : <https://www.interfede.be/memorandum-2024-2029/>

## 2.3 Représenter dans des lieux spécifiques

### 2.3.1 Nouvelle organisation du CRE

Suite au départ à la pension de Véronique Dupont, s'est posée la question de la reprise de son mandat de rédactrice en cheffe et de l'organisation du comité de rédaction de *l'Essor*.

Ce mandat demande d'assurer la cohérence de la ligne éditoriale, d'assurer l'équilibre entre les fédérations, de porter le message politique du secteur défini en CA de l'Interfédération.

Concrètement, la personne qui assure cette fonction anime les débats au sein du CRE (Comité de Rédaction de *l'Essor*) en veillant à ce que chacun puisse s'exprimer et à trouver un consensus. Les sujets sont décidés collectivement, ainsi que le contenu de chaque numéro et la répartition de la rédaction des différents articles. Sur cette base une note de balisage est rédigée et validée au sein du CRE.

Afin de permettre à l'ensemble des fédérations de s'impliquer dans ce rôle, le CA de l'Interfédération a décidé de passer à un mandat tournant et gratuit. La fédération qui assumerait la Présidence ou la Vice-Présidence, ne porterait pas ce mandat cette année-là.

C'est ainsi que le mandat a été porté par Maude Bertrand de Lire et Ecrire en 2023. ALEAP, via Marie Ledent, a participé au Comité comme les autres représentants des autres fédérations.

4 nouveaux n° sont parus cette année :

- N°103 : La précarité, pas une fatalité
- N°104 : Cap sur le recrutement
- N°105 : Monter en compétence avec l'Interfédération – Programme de formation 2023-2024
- N°106 : Mémoire 2024-2029 - Pour une politique d'insertion sociale et professionnelle et de qualité



### 2.3.2 COMAC/ PRW - Plan de Relance pour la Wallonie

#### *La reconnaissance des acquis de formation en CISP*

Pour rappel, entre 2019 et 2021, le SPW Emploi-Formation et l'Interfédération ont participé au projet PARS (Programme d'Appui à la Réforme Structurelle) développé grâce au soutien de la Commission Européenne et de l'OCDE, dans le but d'améliorer la reconnaissance des acquis d'apprentissage en CISP pour les personnes peu scolarisées. L'objectif du projet était de faciliter l'insertion socioprofessionnelle de ces publics et de favoriser les passerelles avec d'autres opérateurs.

Sur base du rapport final, le Gouvernement wallon a inclus dans son Plan de Relance pour la Wallonie (PRW) différentes activités dans le cadre d'un nouveau projet intitulé « Reconnaissance des acquis de formation en CISP ». Ces travaux sont menés via l'Interfédération et les fédérations, en concertation avec le Cabinet de la Ministre Morreale et le SPW.

Le projet comporte trois axes : le développement de la démarche référentielle, le parcours de renforcement des compétences des stagiaires (via notamment la validation des compétences) et l'élaboration d'un Label qualité pertinent au sein du secteur CISP. Pour ce faire, des engagements de chargés de projets avaient été réalisés tant à l'Interfédération que dans les cinq fédérations dès janvier 2022. Pour ALEAP, il s'agit de Audrey Thény.

Dans ce cadre, ALEAP a, cette année encore, participé tant aux travaux au sein de l'Interfédération qu'à l'accompagnement de ses membres sur ces matières.

## L'orientation en CISP

Dans ce Plan de Relance, une fiche liée à l'activité d'orientation a également été initiée en vue d'appuyer et de renforcer l'implication de l'Interfédération dans le cadre du dispositif d'orientation tout au long de la vie.

La mise en œuvre du dispositif d'orientation tout au long de la vie (OTLAV) a été approuvée par le Gouvernement wallon en décembre 2022.

Les objectifs poursuivis visent prioritairement une meilleure visibilité de l'orientation et une offre de service cohérente et de qualité. Les travaux d'OTLAV, démarrés en 2022 et poursuivis en 2023, ont principalement porté sur la mise sur pied du centre de ressources et de compétences en orientation.

ALEAP reste attentive à cette question de l'Orientation, tout en rappelant l'importance de différencier métier de l'orientation généraliste et métier de l'orientation spécifique pour des personnes particulièrement fragilisées sur le marché de l'emploi.

### 2.3.3 GT analyses et études

Ce GT, auparavant dénommé « CASER », a repris ses travaux fin 2018. Un représentant par fédération le compose. Pour ALEAP, il s'agit de Juliette Villez. Il a pour but de mutualiser les connaissances et ressources pertinentes pour le secteur mais il permet aussi d'échanger entre fédérations sur des perspectives d'analyses et études possibles à l'Interfédération.

En 2023, le GT s'est réuni à 3 reprises (janvier, avril et mai) et a exploré les thématiques suivantes :

- Etude qualitative, dénommée « Rasta » - **Recrutement et Accroche des Stagiaires en formation CISP** -, pour mieux comprendre, d'une part la désaffiliation et la démobilisation des stagiaires, notamment avec l'impact de la crise sur leur vécu et, d'autre part, les manières d'atteindre les stagiaires et de retisser des liens avec eux. L'enquête a pris la suite de celle menée sur la diminution des stagiaires en 2018.
  - Dans le cadre de cette étude, chaque fédération a eu l'opportunité d'organiser en 2022 un focus group avec des stagiaires volontaires dans un centre affilié en présence de l'Interfédération.
  - Le rapport final est à retrouver ici : [chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfefindmkaj/https://www.interfedeb.be/wp-content/uploads/2023/02/RASta\\_Rapport-final\\_17-02-2023.pdf](chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfefindmkaj/https://www.interfedeb.be/wp-content/uploads/2023/02/RASta_Rapport-final_17-02-2023.pdf)
- Projet d'étude qualitative et quantitative sur l'accroche des stagiaires en formation en complément à l'étude « Rasta » afin de comprendre les raisons du décrochage, les arrêts/abandons et d'identifier les probabilités de décrocher/arrêter/abandonner en vue de dégager des pistes d'actions – les résultats sont attendus dans le 1<sup>er</sup> semestre 2024.
- Echanges autour du mémorandum sectoriel en vue des élections régionales et fédérales de juin 2024 : que retenir du mémorandum de 2019 et quelles priorités pour l'avenir ?

Au sein d'ALEAP, dans un moment d'échanges et réflexions « post-AG », le 18 avril après-midi, les membres étaient invités à participer à la présentation des résultats et pistes d'actions non exhaustives de l'étude « Recrutement et Accroche des Stagiaires en formation CISP » (Rasta) par Dimitri Léonard de l'IF, qui l'a menée.

Ce temps d'échanges a aussi permis de travailler avec les membres sur les suites à y donner chez ALEAP ou dans d'autres lieux (par ex : renforcement de thématiques traitées dans les GT et lieux de travail existants, nouvelles thématiques/outils à développer, etc.).

### 2.3.4 GT communication de l'Interfédération

Le GT communication de l'Interfédération, au sein duquel ALEAP, via Liliane Lebon, est aussi activement impliquée, a été particulièrement mobilisé en 2023 avec le lancement, en janvier, de la campagne de communication « Forme-toi à ta sauce ». S'il est difficile d'en mesurer les retours en matière de

recrutement de stagiaires, on a pu vérifier que la campagne a assuré une bonne visibilité au secteur. Le nouveau site développé pour l'occasion, ainsi que la vidéo proposée sur Youtube et les spots déclinés sur les réseaux sociaux ont obtenu un nombre record de visites (29.000) et de vues (plus de 250.000). Une deuxième action de communication d'envergure a eu lieu en septembre-octobre lors de la campagne **CISP en action** qui a mobilisé les plateformes et les centres dans plus de 40 actions, parfois relayées par les télévisions locales.

250 plaques d'identification des CISP ont été posées sur les lieux de formation. Du nouveau matériel de communication (rollup, beachflag, dépliant, etc.) est désormais mis à disposition des centres qui en font la demande.

En fin d'année, le site [www.cisp.be](http://www.cisp.be) a fait peau neuve ; il propose un outil performant de repérage des lieux et filières de formation.

Enfin, 4 numéros de *l'Essor* ont été publiés en 2023. Le dernier (octobre à décembre) propose le mémorandum du secteur qui décline 12 mesures inspirantes pour la période 2023-2029 (<https://www.interfed.be/memorandum-cisp/>).

### 2.3.5 Formations à l'Interfédération

Une des missions de l'Interfédération (mission 5) est de « coordonner l'offre et les besoins de formation du personnel des centres et du personnel affecté dans le cadre du dispositif CdM ». La formation continuée des travailleurs du secteur est un enjeu essentiel comprenant de nombreux défis dans des matières aussi variées que : connaissance du secteur, outiller les équipes pour accompagner socialement et pédagogiquement les stagiaires, acquérir des compétences techniques notamment en EFT ou pour de la transition écologique et numérique, renforcer le personnel travaillant à l'orientation, etc.

Pour tenter d'y répondre, l'Interfédération propose divers types d'actions : sessions de formation, Matinales, Groupes d'échanges de pratiques (GEP) sur des thématiques spécifiques, partenariats ainsi que le développement et/ou le relais de ressources pédagogiques. Les fédérations peuvent aussi accompagner directement les centres, en bonne articulation avec l'Interfédération.

Au niveau de la formation des formateurs, ALEAP anime deux sessions :

- « CISP QUESAKO ? » (24 et 31 janvier 2023), dont l'objectif est de faire découvrir le secteur à de nouveaux travailleurs ou de donner l'opportunité de se remettre à jour pour les personnes travaillant déjà dans le secteur depuis quelques années.  
Les thématiques abordées : contexte, histoire, cadre légal, pédagogie, public, structuration du secteur et des ressources qu'il propose, dont l'offre de formation continuée de l'Interfédération. Cette formation se donne en co-animation avec AID depuis 2022.  
Dans le cadre de cette formation, ALEAP a également participé à la création d'une déclinaison digitale qui devrait aboutir sous la forme d'un « escape game » disponible sur la plateforme de formation digitale de l'Interfédération en 2024.
- « Les statuts des stagiaires » (13 et 20 avril 2023), dont l'objectif est de pouvoir accompagner l'entrée en formation des candidats-stagiaires via la connaissance des conditions d'éligibilité CISP ainsi que des droits sociaux avant, pendant et après la formation. Sont aussi abordés : les obligations d'un parcours de formation CISP, RGPD et échanges d'informations, etc.

ALEAP a aussi répondu conjointement avec CAIPS à un marché public pour mettre en place et co-animer un **GEP Mobilité**.

Les objectifs de ce GEP sont :

- Partager et analyser les pratiques des participants en termes de soutien à la mobilité inclusive des stagiaires. Identifier les difficultés et formuler des recommandations/pistes d'action pour les dépasser ;
- Identifier et expérimenter des outils soutenant la mobilité des stagiaires, le cas échéant, créer/actualiser ces outils ;
- Alimenter la réalisation d'un cadastre de solutions de mobilité inclusive sur les différents bassins/territoires en Wallonie.

Un objectif supplémentaire est identifié : construire un référentiel mobilité inclusive.

Le 1<sup>er</sup> GEP a été réalisé le 17 octobre avec comme objectifs de :

- Dresser un état des lieux des besoins rencontrés par les participants et des outils à tester, bonifier et à créer par ces derniers ;
- Identifier les besoins et outils prioritaires et établir le programme des GEP 2024.

ALEAP, initiatrice, en interne de la fédération, d'un GT spécifique aux problématiques des EFT a également co-animé une réflexion avec quelques directeurs et directrices d'EFT sur la manière de renforcer la formation des formateurs et formatrices en EFT. Cette réflexion a été présentée au CA de l'Interfédération en décembre 2023. Celui-ci a décidé, qu'outre les activités de formation déjà en cours qui pourraient être renforcées, un travail devait être mené sur la « définition » de la « formation par le travail » en s'appuyant sur les ressources/écrits produits par le secteur depuis sa création » (extrait du Rapport d'activité IF 2023).

Enfin, ALEAP a co-animé avec l'Interfédération un **GEP « Orientation »**. Pour rappel, ce GT a pour objectif de développer, co-construire, échanger et mutualiser des outils, des méthodes et des ressources, en réponse aux besoins identifiés par ses membres :

- Besoins centrés sur la connaissance des publics et des contextes, c'est à dire sur la façon d'appréhender les différents publics (monde du handicap, multiculturalité, santé mentale, la question du voile, etc.) ;
- Besoins centrés sur les processus d'apprentissage et d'engagement en formation ou sur le diagnostic des difficultés/atouts d'apprentissage, des motivations et des freins personnels, des centres d'intérêts, etc. pour construire un projet professionnel et de formation avec chaque stagiaire ;
- Besoins centrés sur la posture professionnelle et le cœur de la fonction, autrement dit sur la mobilisation de ses capacités d'écoute, de questionnement, d'évaluation, d'analyse, de synthèse, de feedback dans les entretiens individuels et les activités collectives au service de chaque stagiaire, dans le respect de la déontologie, la légalité et le secret professionnel ;
- Besoins centrés sur l'acquisition de démarches, processus, outils pour travailler les différentes Unités de Formation (UF) du référentiel et notamment les UF3, UF4 et UF5 ;
- Besoins centrés sur la capacité à prendre distance, à conceptualiser les pratiques, à transférer ce qui est appris/travaillé au reste de son équipe via des études de cas et des outils d'auto-évaluation.

Le GEP a décidé d'alterner des séquences sur les UF (comme la recherche de stages, la connaissance du monde professionnel ou le développement d'un projet d'insertion) et des séquences transversales (s'outiller sur les softskills ou les intelligences multiples par exemple) en intégrant dans les différentes journées organisées des analyses collectives de cas apportées par les participants, et en travaillant la question du positionnement/de la posture professionnelle face aux différentes situations rencontrées.

En 2023, trois GEP ont été organisés :

- Un GEP sur les savoir-faire comportementaux (SFC) :
  - Expérimentation d'outils mobilisant les SFC (chasseurs de job, quizz, Diagorienté)
  - Définitions et concepts (SFC, Compétences transversales, apprentissage par compétence)
  - Liens avec le parcours du stagiaire dans le centre et la façon d'identifier et évaluer les SFC durant celui-ci (shopping list, RECTEC, RADAR)
- Un GEP sur l'UF1 : Réaliser un bilan personnel et professionnel
  - Partage de ce que les centres travaillent avec les stagiaires dans le cadre de cette UF, des outils et méthodes qu'ils utilisent, des questions qu'ils se posent et des réponses/pistes qu'ils peuvent se proposer l'un l'autre.
  - Expérimentation d'outils : de Jeu des qualités version « Héros, vie quotidienne et de fiction », Métierama, et un jeu de rôle en lien avec le Plan des Besoins Individualisés.
- Un GEP sur les Intelligences multiples
  - Un exposé théorique pour comprendre le concept : d'où il vient, ce qu'il recouvre, comment il est utilisé.
  - L'expérimentation d'un outil d'orientation basé sur ce concept : Fort Intérieur.

- Un partage de pratiques avec 3 centres ayant développé leurs propres outils en la matière : Microbus, Miroir Vagabond et Jefar.

### 2.3.6 PRW : Label, référentiel, VDC

#### *La démarche référentielle*

En 2022, l'Interfédération et les 5 fédérations ont développé un module de trois jours de formation sur l'approche par compétences et la démarche référentielle, organisé conjointement sur trois régions : Charleroi, Liège et Namur. Lors de ces modules, les travailleurs ont pu exprimer leurs besoins, qui motiveront des actions en 2023 et 2024.

En 2023, Aleap a participé à l'adaptation du référentiel « agent d'accueil ».

Pour ce faire, un groupe de travail a été constitué afin de rassembler des travailleurs du secteur. Le Codef, membre d'ALEAP, a participé à cette adaptation. Le groupe a comparé les référentiels du SFMQ, du Consortium de la Validation des Compétences, de l'Interfédération sur des métiers proches de l'agent d'accueil afin de construire un référentiel adapté au secteur CISP.

Des premiers contacts ont été pris fin 2022 avec le SFMQ afin de travailler sur la nouvelle méthodologie de production des profils dans l'objectif de développer des supports et un accompagnement spécifique aux travailleurs du secteur CISP dans le cadre de leur participation à la Commission de Profils de Formation (COPROFOR),

Ces contacts ont permis de rédiger une première version d'un « Guide d'accompagnement à la COPROFOR ». Ce guide aura pour objectif de soutenir les travailleurs du secteur CISP dans la compréhension de la méthodologie de la démarche référentielle afin de leur faciliter leur participation aux prochaines COPROFOR.

#### *Le renforcement des compétences pour les personnes éloignées de l'emploi*

ALEAP a participé aux deux Matinales « Validation des compétences ».

La première (janvier 2023), organisée et animée par l'Interfédération et les 5 fédérations en collaboration avec le CVDC, avait pour objectif de présenter des outils qui accompagnent à la VDC et d'identifier les thématiques des futurs groupes d'échanges de pratiques prévus en 2023.

Une autre Matinale (avril 2023) a été organisée en collaboration avec Horeca Forma Wallonie, Centre wallon de formation et de perfectionnement du secteur Horeca. Cette Matinale était destinée aux CISP proposant une filière Horeca dans l'objectif de tisser des liens pouvant mener à des pistes de partenariats dans le cadre des appels à projets « Renforcement des compétences ». Les échanges se sont axés autour d'exemples de projets tels que des passerelles et des partenariats visant la VDC pour les stagiaires en CISP. Le Perron de l'Illon et les Ateliers de Pontauray ont témoigné sur base de leurs expériences afin d'inspirer les CISP présents à l'évènement.

ALEAP a également participé aux GEP sur la validation des compétences. Les participants, aux profils hétérogènes, ont pu créer une dynamique collective et les échanges ont été riches et variés. Au total, 4 GEP ont été organisés en 2023 (avril, juin, septembre et novembre). Les principales thématiques traitées ont porté d'une part sur l'harmonisation des contacts avec les Centres de validation des compétences. Et d'autre part, le groupe a réfléchi et discuté sur la manière d'envisager la VDC en amont d'un possible projet de partenariats. À la fin des quatre séances, le groupe a posé les balises d'un travail collectif à poursuivre en 2024 où l'objectif sera de construire des outils concrets en lien avec ces thématiques et les besoins des CISP.

ALEAP accompagne également des centres participant à l'appel à projets « Parcours de renforcement des compétences ». Outre le fait d'apporter un soutien logistique dans le développement du projet, cet accompagnement permet également de relever les freins, les difficultés rencontrées dans certains partenariats tant sur le cadre législatif que sur le cadre financier. ALEAP soutient les centres dans le

développement de leur projet, que ce soit dans l'analyse des référentiels, la construction d'un programme, le développement d'outils pédagogiques qui favorisent l'acquisition de compétences, etc.

Ainsi ALEAP accompagne de manière rapprochée ses membres liés à l'appel à projet « Renforcement des compétences dans la formation » (L'Essor, le Codef, le Bric, Charlemagne, Cynorhodon), ainsi qu'Espaces dans son appel à projet avec l'enseignement de promotion sociale afin de faciliter le passage entre le CISP et la formation qualifiante.

Des concertations régulières (Comités de pilotage) entre les équipes de l'Interfédération et des fédérations engagées dans le cadre du PRW avec les équipes du CVDC (pôle partenariats, chargés de mission) ont été organisées afin d'assurer le suivi des activités liées à la fiche 19 du PRW ainsi qu'à la fiche 21B. Celle-ci concerne le développement d'un projet nommé « Info et Accompagnement ayant l'objectif de renforcer l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi vers le dispositif VDC ». Les dynamiques de coordination des projets sont assurées par le CVDC avec cinq CISP impliqués en tant que porteurs de projets (Borinage 2000, Droits et Devoir, l'EFT L'Appui, la Funoc et chez ALEAP, Step Métiers).

### **Élaborer un Label qualité pertinent au sein du secteur CISP**

Dans ses recommandations, l'OCDE a encouragé la création d'un Label qualité pour reconnaître les acquis en CISP et renforcer la confiance entre opérateurs.

Dans le cadre du Plan de Relance, Aleap a pris part aux travaux de l'Interfédération sur **l'élaboration d'un système qualité en CISP**.

Début 2023, le groupe de travail Qualité d'Aleap a terminé ses travaux afin de :

- Proposer un Cadre de Référence pour le Label CISP ;
- Proposer une version TEST du Cadre qualité pour accompagner les équipes dans l'auto-évaluation.

En parallèle de ce GT interne s'est tenu un groupe de travail coordonné par l'Interfédération afin de construire un Cadre de référence et un Cadre qualité commun à tous les CISP. Ce cadre est composé de 6 critères et de 35 indicateurs qualité répartis dans 4 processus.

En juin 2023, suite au lancement de l'appel à projets « Label qualité en CISP », 26 CISP ont été sélectionnés afin d'expérimenter la première phase du dispositif centré sur l'auto-évaluation dont, pour ALEAP, Apides, JEFAR, La Halle de Han, Isocèle et Edit que nous accompagnons plus particulièrement

L'Interfédération a organisé, en collaboration avec les chargés de projets des cinq fédérations, des comités d'accompagnement afin de permettre aux CISP de mettre en œuvre la méthode d'auto-évaluation basée sur le cadre qualité. Pour ce faire, plusieurs outils de support ont été développés et des accompagnements individualisés ont été mis en place.

Fin 2023, la responsable de projets de l'Interfédération a coordonné le GT Experts évaluation externalisée. Ce GT avait pour objectif de développer le dispositif d'évaluation externalisée que les 26 CISP devront mettre en œuvre dans le cadre de la deuxième phase de l'expérimentation en 2024. Un membre d'ALEAP était impliqué au sein de ce GT « experts » ; il s'agit de CVFE-SOFFT, que nous avons soutenu durant les travaux du GT.

Au terme du projet, trois livrables seront finalisés suite aux expérimentations (organisées en 2023 et 2024) permettant la labellisation d'une filière de formation :

- **Le cadre de référence du Label CISP** qui définira les contours et les valeurs défendues par le Label.
- **Le cadre qualité CISP** qui reprendra les différents critères et indicateurs à rencontrer en fonction des objectifs spécifiques de chaque CISP selon leur(s) mission(s).
- **Le guide à la labellisation** qui présentera les procédures à réaliser afin de se faire labelliser.

## 2.4 ILI

### 2.4.1 Concertation des fédérations

Depuis plusieurs années déjà, les fédérations ILI (ALEAP, CAIPS, Codef, COPILI, FDSS et Risome) et le DISCRI se réunissent régulièrement. Ces réunions permettent d'aborder aussi bien des questions patronales (ANM, représentation, ...) que sectorielles (agrément, AAP, subvention, réforme du secteur, etc.).

En 2023, ces rencontres visent à poursuivre les travaux menés dans la cadre de la réforme de la législation ILI qui est demandée depuis de nombreuses années. Dès 2022, des GT composés de 3 à 5 personnes issues des fédérations sectorielles et de l'Administration ont été organisés autour de 8 thématiques : FLE, citoyenneté, accompagnement juridique et social, interculturalité, MENA, Ethnopsy, parcours d'intégration et financement. ALEAP avait alors pris part aux GT « citoyenneté » et « interculturalité ». A regrets, aucun GT n'a été mis en place autour de la thématique « Interprétariat » ni du « Guide Des dépenses Eligibles - GDE », l'Administration et le Cabinet justifiant ce choix pour le GDE par la nécessité d'une concertation de l'ensemble du secteur action sociale. Enfin, le GT « financement » n'a pas permis d'aboutir à des évolutions et changements pertinents. Les échanges dans les GT avaient fait l'objet d'aller-retours avec les 10 membres ILI d'ALEAP.

2023 est l'année de l'accélération de la réforme. De fait fin 2022, les fédérations sectorielles ILI et l'Administration ont pu exposer à la représentante du Cabinet Morreale les résultats et synthèses des divers GT. A partir de là, les premières versions de la réforme du CWASS (Décret) et du CRWASS (Arrêté) ont été travaillées par le Cabinet et l'Administration et votées en première lecture par le Gouvernement wallon mi-juin.

Néanmoins ces premières lectures s'écartant trop des discussions préalables et mettant pour l'avenir les opérateurs en position très incertaine, le secteur a tenu à réagir dès l'été d'une seule et même voix. Une note a ainsi été communiquée à divers partenaires dont le Cabinet et l'Administration. Cette note comprenant de nombreux éléments constructifs a permis de relancer les échanges et d'apporter des modifications substantielles aux textes, soutenant le secteur en vue de la 2<sup>ème</sup> lecture.

Mi-novembre, le CWASS est adopté en 2<sup>ème</sup> lecture. Son contenu reflète bien mieux les revendications du secteur. Gageons que les textes soient adoptés définitivement en 2024 et ce, avant la fin de la législature.

Au total, ce ne sont pas moins de 17 réunions qui se sont tenues entre les fédérations ILI et le Discrri, principalement au sujet de la réforme. Y ont aussi été abordés : l'appel à projet 2024, les agréments, les inspections, etc.

4 réunions entre le secteur et le Cabinet se sont tenues en dehors de celles entre le GT représentant le secteur et le Cabinet, spécifiquement autour des modifications des textes légaux.

En 2023, c'est également la première fois que le secteur de l'intégration rédige un mémorandum commun en vue des élections régionales<sup>6</sup>. Début 2024, le secteur organisera une journée pour le présenter. Un débat politique entre les représentants politiques de la Région wallonne et le secteur est aussi prévu.

Enfin, nous participons au Conseil d'Administration de la FESEFA où nous avons à cœur de défendre nos secteurs mais aussi de construire petit à petit le secteur des ILI.

## 2.5 DIGISTART

La réforme du PMTIC a abouti durant le dernier trimestre 2023.

Au sein de l'Interfédération, ALEAP et CAIPS ont accompagné, pour compte de tous, les travaux menés à l'occasion de cette réforme. Ont ainsi été menés :

---

<sup>6</sup> Le mémorandum est disponible sur notre site : <chrome-extension://efaidnbmninnbpcjpcglclefindmkaj/https://aleap.be/documents/public/Memorandum-regional-integration-2024.pdf>

- Un travail de concertation avec le Cabinet et l'Administration lors de plusieurs rencontres ;
- La rédaction d'un avis de l'Interfédération concernant le projet d'Arrêté (Arrêté adopté finalement en septembre 2023) ;
- La proposition de modification des formulaires de demande d'agrément ;
- La rédaction d'une FAQ à destination des futurs opérateurs ;
- Des échanges avec le Forem concernant la mise en œuvre de DIGISTART (information du Forem quant au cadre de cette offre pour les demandeurs d'emploi) mais aussi quant à l'accès au F70bis pour les futurs stagiaires.

Au terme de ces travaux, 9 CISP affiliés à ALEAP ont déposé une demande d'agrément en tant qu'opérateur DIGISTART.

ALEAP a accompagné ces 9 centres dans la rédaction de leur dossier d'agrément tant sur les aspects pédagogiques que sur les aspects administratifs.

ALEAP a également participé au GT mis en place au sein de l'Interfédération dans lequel les questions liées à la réforme étaient abordées, mais également les questions liées à sa mise en œuvre. Ainsi, ALEAP a participé activement à la position de l'Interfédération sur la répartition des heures entre les futurs opérateurs DIGISTART.

Plusieurs notes d'informations et newsletters spécifiques ont été rédigées à l'attention des membres DIGISTART de notre fédération.

Les décisions d'agrément pour 2024 étaient encore attendues en fin 2023.

## 2.6 Acteurs de l'économie sociale

### 2.6.1 ConcertES

ConcertES ( <https://concertes.be/> ) est la plate-forme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale en Belgique francophone. Lieu d'échange et de discussion, l'association a notamment pour mission de représenter et défendre les positions communes auprès des interlocuteurs institutionnels à tous niveaux de pouvoirs.

La fédération comporte 23 membres : fédérations d'opérateurs d'insertion ou de développement économique, fédérations transversales ou de secteurs particuliers.

2 nouveaux membres ont été accueillis en 2023 : Coopcity (centre d'entrepreneuriat social et coopératif à Bruxelles) et Solidaris (pour le volet collectif et social de la mutuelle par le financement d'une série d'associations).

La notoriété de ConcertES auprès des pouvoirs publics et la diversité des champs investis rend son travail de plus en plus complexe, mais aussi de plus en plus nécessaire au secteur de l'économie sociale.

ConcertES rassemble ses membres plusieurs fois par an pour des AG à la fois informatives et décisionnelles. En 2023, Liliane Lebon (et Ann Paquet) ont assuré la représentation d'ALEAP au cours des 5 assemblées. Elles y ont défendu la place des CISP au sein de l'économie sociale, en contribuant notamment à la rédaction du mémorandum de ConcertES en vue des élections de 2024.

Concertes a également entamé, lors d'une mise au vert organisée fin 2023, un important travail de redéfinition de ses vision et missions, ainsi que de la gouvernance qui prévaut au sein de l'organisation. Ce travail sera poursuivi en 2024.

Enfin, ALEAP a assuré une participation active à différents GT de Concertes dont un groupe spécifiquement dédié à la mise en conformité des statuts avec le CSA, ainsi que le GT communication qui a piloté en 2023 deux importantes campagnes de notoriété de l'économie sociale.



### 2.6.2 SAW-B

Aleap est membre de SAW-B (<https://saw-b.be>), fédération transversale qui se définit comme « une association qui a pour mission de défendre et de déployer l'économie sociale comme alternative crédible et concrète au capitalisme néolibéral mondialisé ».



Bien que partageant des valeurs communes et des idéaux communs, Aleap et SAW-B se croisent désormais relativement peu en dehors de ConcertES. Cependant, ALEAP tient à cœur de participer à l'AG annuelle. Liliane Lebon y a donc représenté la fédération le 6 juin 2023.

Une thématique commune a fait l'objet d'une rencontre le 19 avril : celle des marchés publics, qui mobilise de longue date SAW-B. Un échange entre Ann Paquet/Liliane Lebon et les chargés de projets de SAW-B a permis d'exposer les freins rencontrés par les CISP dans leur participation à des marchés publics. La discussion a permis d'alimenter la préparation d'une journée de rencontre entre pouvoirs adjudicateurs et entreprises d'économie sociale co-organisée par SAW-B et le SPW, initialement prévue en septembre 2023 puis reportée au printemps 2024.

### 2.6.3 CWES

Le CWES, Conseil Wallon de l'Economie Sociale, est un des conseils consultatifs du CESE Wallonie. Organisme paritaire (patronat, syndicats, représentants des entreprises d'économie sociale), il a pour principale mission de rendre des avis au Gouvernement wallon sur toute matière relative à l'économie sociale ainsi que sur la mise en œuvre d'actions et de projets spécifiques.



La composition du CWES a été revue en 2023. Les différentes fédérations de ConcertES y siègent en tant que membre effectif ou suppléant. Après la suppléance de la fédération Ressources, ALEAP est désormais la suppléante de la fédération Initiatives. Ann Paquet y siège chaque fois que le représentant effectif ne peut assister à la réunion, ce qui s'est présenté 3 fois en 2023. Thématique traitée lors de ces réunions : la participation des travailleurs, la réforme des agences-conseils, la réforme de la législation Art.60, le mémorandum du CWES, les bourses coopératives.

ALEAP s'est notamment investie dans la rédaction d'un avis commun avec l'Interfédération et ConcertES sur la réforme de la législation relative aux Art.60, qui a servi de base aux discussions et à l'avis du CWES en la matière.

## 2.7 Concertation sociale

### 2.7.1 AG-CA FESEFA et chambre ISP

En 2023, ALEAP a participé à 2 AG, 7 réunions du Conseil d'Administration et 1 réunion de la Chambre ISP de la FESEFA dans le cadre de sa représentation sur les matières patronales.

De nombreuses thématiques y ont été abordées, telles que :

- Les Accords du Non-Marchand et les discussions autour de la mise en œuvre des nouvelles CCT (pour les CISP et PMTIC : barèmes et fonctions, réduction du temps de travail pour les > 60 ans, création d'emploi et pour les ILI, la CCT « Bien-être ») ;
- Le suivi des travaux liés au Fonds Maribel qui, suite à la réforme des APE pourrait se voir doter de moyens supplémentaires ;
- L'impact de la crise économique sur les activités des associations ;
- Les travaux liés à la modification des statuts de la FESEFA, et particulièrement au sein de sa Chambre ISP ;

- Les travaux menés autour des difficultés que rencontrent les structures liées à des financements du Fonds Social Européen.

Pour ALEAP, dans le cadre des travaux menés sur la révision des statuts de la FESEFA l'important était de garder l'équilibre entre représentation EP et représentation ISP ainsi que la clarté entre les missions de fédération sectorielle EP et patronale ISP. La FESEFA étant reconnue comme fédération représentative du secteur EP, le soutien à celui-ci ne doit en effet pas faire perdre de vue le soutien patronal à l'ISP. Les travaux menés dans le cadre de la rédaction des statuts de la FESEFA, et validés lors de l'AG extraordinaire de septembre 2023, sont rassurant sur ces questions.

## 3 Missions INFORMER – COMMUNIQUER – CONSEILLER – ACCOMPAGNER – REGROUPER

### 3.1 Activités transversales

#### 3.1.1 Accompagnement des centres

Les actualités sectorielles, qu'elles soient législatives, administratives, relevant des Accords du Non-Marchand, de la CP 329.02, etc., sont présentées en assemblée générale. Elles font également l'objet d'échanges, de réflexions, d'analyses qui permettent à ALEAP de défendre les positions de ses membres.

Les principales actualités se retrouvent dans des fiches synthétiques qui sont mises en ligne sur le site internet d'ALEAP ou sont résumées dans les newsletters génériques et politiques.

En 2023, ALEAP a encore traité de questions liées à la crise sanitaire sans oublier la crise énergétique avec un accent sur ses conséquences sur le travail des centres : problématique de recrutement et ancrage des stagiaires, etc. Ces questions ont donc été débattues lors des AG, dans les GT (20 ans et sociopédagogique), et d'autres lieux spécifiquement dédiés.

En complément de ces moments d'échanges, les centres sont toujours invités à faire remonter à ALEAP toutes les questions, situations rencontrées afin de nourrir les positions de la fédération au sein de l'Interfédération pour mieux les appuyer lors des négociations politiques et échanges avec le SPW et/ou le FOREM.

Outre les points évoqués ci-dessus, ALEAP a également traité de nombreuses thématiques, dont particulièrement :

- Les révisions du Décret de l'accompagnement du demandeur d'emploi par le Forem ;
- La réforme du Décret et de l'Arrêté DIGISTART (ex-PMTIC) ;
- La réforme des CWASS et CRWASS pour les ILI ;
- L'initiative « passeport drive » menée par le Forem ;
- Les AAP dans le cadre du Plan de Relance Wallon ;
- Diverses thématiques et GT liés aux domaines de l'informatique et du numérique ;
- Les campagnes de communication du secteur de l'ES via ConcertES comme de l'Interfédération ;
- Les Accords du Non-Marchand ;
- Etc.

2023 marque aussi le début des renouvellements d'agrément pour les 6 prochaines années pour 28 de nos 32 membres.

#### 3.1.2 Appui technique – helpdesk

Il s'agit d'un travail mené par toute l'équipe d'ALEAP qui concerne tous les appuis « au quotidien » via les nombreux coups de fils et courriels, voire consultations sur place dans les centres, sur tous les sujets réglementaires et techniques : statut stagiaires, gestion du personnel, dossier aides à l'emploi (APE, Maribel social, sine, ...), organisation des filières, cahiers des charges, etc.

Si de nombreuses informations de base sont disponibles sur l'Intranet d'ALEAP, nombre de questions doivent cependant être traitées au cas par cas. Soit parce qu'elles sont en lien avec l'actualité du secteur (comme la justification de subsides, le calcul des subventions, etc.), soit parce qu'elles sont spécifiques au centre (comme une relecture de dossier d'appel à projets, un avis sur le budget, une question de GRH,) ou encore liées à une problématique partenariale (relations Forem, établissement de convention, etc.).

2023 est une année qui a enfin permis de commencer à mettre petit à petit de côté toutes les obligations liées à la crise sanitaire de la Covid-19. Néanmoins, chaque centre a dû continuer à mettre en œuvre ou renforcer de nombreuses stratégies pour faire revenir les stagiaires et les maintenir en formation.

L'équipe d'ALEAP a aussi soutenu, lorsqu'ils le demandaient, les centres qui ont modifié de manière plus ou moins importante leurs filières de formation suite au renouvellement d'agrément démarrant au 1er janvier 2023, mais également les centres qui avaient connu des modifications importantes dans leur nombre d'heures agréées.

Outre le service de « helpdesk » évoqué ci-dessus, l'équipe d'ALEAP peut également travailler de manière plus personnalisée à la demande de la direction des centres ou lorsque l'équipe identifie un besoin d'accompagnement plus intense. Dans ces cas, ALEAP propose toujours une convention d'accompagnement. Cette forme de conventionnement permet de mieux définir les attentes et les objectifs de l'accompagnement, de préciser ses étapes et sa durée, d'échanger sur la méthodologie de travail. Un accompagnement portant sur plusieurs jours de travail est souvent financé par le Fonds 4S, pour lequel ALEAP peut contribuer à la rédaction du dossier de demande d'intervention.

Les strictes conditions sanitaires levées, les accompagnements en présentiel ont pu reprendre. La pratique de la visio est restée lorsque celle-ci s'y prête et vient remplacer plutôt des appels téléphoniques.

Soulignons que 2023 a encore essuyé les plâtres de la crise énergétique débutée en 2022 et l'inflation importante de 2022 liée à la guerre en Ukraine. L'équipe a continué à mettre une grande partie de son temps pour accompagner en collectif et/ou en individuel.

### 3.1.3 Newsletters et notes d'information

La fédération a toujours eu la volonté de tenir informés ses membres de manière rapide, concise et efficace. Cela nécessite de récolter, de trier, de synthétiser les informations venant de toute part et de les transmettre aux membres via une newsletter hebdomadaire et, quand l'actualité le nécessite, faire l'objet de notes d'informations ou de notes très spécifiques et /ou de recommandations.

Newsletter et notes d'informations constituent pour ALEAP une tâche essentielle afin de transmettre aux directions, de manière la plus qualitative possible, toute l'actualité pouvant affecter la gestion ou l'avenir de leur centre. Elle est et reste un moyen de transmettre juste ce qu'il faut au moment où il faut, qu'il s'agisse d'évolutions de la législation, de contacts et/ou informations émanant du Cabinet ou de l'Administration, de nouveautés pédagogiques, des Accords du Non Marchand, des relations avec le Forem, etc.

La newsletter permet également de diffuser des offres d'emploi, des nouvelles des centres, et d'annoncer des évènements.

Une NL-Ressources pédagogiques est également diffusée tous les 15 jours. Elle permet d'informer les staffs pédagogiques des centres sur toutes sortes de sujets : formations, outils et ressources, initiatives de nos membres et de nos partenaires, évènements que nous organisons, etc. dans le domaine socio-pédagogique.

### 3.1.4 GT internes à Aleap

#### **GT sociopéda**

Le GT sociopédagogique d'ALEAP a pour objectif le partage de pratiques entre les membres, le test d'outils et l'identification de points à approfondir en équipe. Centré sur la découverte et l'expérimentation, il permet aux centres d'identifier ce qu'ils désirent approfondir par la suite par eux même ou au travers d'un accompagnement individualisé d'ALEAP sous forme de mises au vert ou de moments plus formatifs organisés dans leurs locaux à leur demande.

Cette année, ALEAP a organisé 4 rencontres :

- 09 février : La communication au service du péda, afin d'explorer des outils qui peuvent aider à mieux communiquer en équipe et avec les stagiaires. Après un partage autour des problèmes rencontrés et de ce qui a déjà été testé, nous avons découvert 2 outils pour

- communiquer selon les profils (la communication en 4 couleurs et la Process communication) ainsi que 2 outils pour communiquer en cas de conflits (Le DESC et l'Incident critique) ;
- 23 juin : Nous avons invité le CRESAM pour réfléchir avec nous sur les questions de santé mentale dans le but d'identifier quelques lignes de conduite à respecter et ressources à mobiliser à partir des questions suivantes :
    - Comment définir la santé mentale ? Quelle différence avec la maladie mentale ? Comment sortir des étiquettes ?
    - Comment se positionner en tant que professionnel CISP par rapport aux personnes qui semblent porter une problématique de santé mentale ? Comment gérer les tensions et les conflits que cela peut générer dans les groupes de formation ? Comment gérer une situation de crise ?
    - Où on met le curseur entre ce qu'on peut prendre en charge et ce qui doit être délégué à d'autres ? Où commence et s'arrête le rôle du CISP par rapport à ces problématiques ? Vers qui relayer ?
  - Le 23 septembre : Nous avons abordé la question de la post-formation afin de (re)fixer ensemble les balises à suivre dans le cadre de la fin de formation, de s'interroger sur ses propres pratiques et de s'inspirer de celles des autres ;
  - Le 23 novembre : Nous sommes entrés dans l'univers des intelligences multiples et avons expérimenté l'escape-game développé par Microbus sur cette thématique.

### *Plan d'action socio-pédagogique*

L'AG du 6 décembre a été l'occasion de présenter et de discuter du plan d'action socio-pédagogique pour les 2 années à venir. Celui-ci découle de l'évaluation des actions déjà menées, des pistes soulevées lors de la journée « Références-ciel ! » mais aussi des travaux réalisés lors de l'AG du 5 septembre qui ont fait ressortir les attentes prioritaires des membres.

Il y a trois thématiques incontournables dans ce plan :

- Le travail sur les étapes du parcours CISP ;
- La pédagogie des adultes fragilisés et/ou en formation par le travail/sur chantier ;
- La posture du formateur.

D'une part, ces 3 thématiques vont être déclinées au travers de toutes nos actions récurrentes (GT sociopéda, formations, accompagnement à la carte, intranet). D'autre part, elles vont servir de fil conducteur aux nouvelles actions et nouveaux outils que nous allons développer afin de répondre aux besoins des EFT comme des DÉFI, ce qui pourrait nécessiter des activités spécifiques et/ou séparées selon les cas.

En fin d'AG il a été décidé de laisser le temps aux membres de prioriser les actions et outils à développer parmi toutes les possibilités présentées. Un questionnaire a été envoyé aux membres avant les vacances d'hiver. Sur base du sondage réalisé, le plan d'action définitif sera présenté lors de la 1<sup>ère</sup> AG 2024.

### *GT 20 ans*

Cette année, avec notre changement de juriste (et l'arrivée mi-juin de Assia Aziz) nous avons mis en « stand-by » notre GT accompagnement et intervision pour les directions. Par contre, nous avons maintenu avec chacune d'elles un lien via des notes d'informations juridiques spécifiques à leur mission de direction.

Nous avons également accompagné individuellement chacune des directions et leur CA sur des questions de GRH, de gestion, d'implémentation des mesures liées aux Accords du Non-Marchand, sur des questions de recrutement de personnel, sur des questions administratives et financières.

Les difficultés mises en avant par les directions et leurs instances en matière de management se sont accentuées à la sortie de la crise Covid et les questions de GRH se sont intensifiées.

Cet appui juridique s'est traduit soit par des échanges téléphoniques individuels, soit par des rencontres spécifiques et individuelles dans le but de conseiller au mieux l'association dans sa spécificité.

### **GT Mobilité**

Afin de répondre aux enjeux de l'accompagnement de nos stagiaires à la mobilité, facteur clé d'insertion et d'inclusion sociale, ALEAP a mis en place un groupe de travail sur les questions de mobilité dans le double objectif de :

- Se constituer une boîte à outils et un guide méthodologique communs de la mobilité en CISP en partageant nos pratiques, en (re)découvrant des dispositifs existants, en expérimentant d'autres techniques, jeux et méthodes, en créant nos propres outils ou en sélectionnant nos coups de cœur ;
- Remonter vers les lieux décisionnels (communes, provinces, région), les difficultés spécifiques de nos stagiaires et les pistes de solution à mettre en œuvre pour améliorer leur situation.

En 2023, 3 rencontres ont été organisées :

- 17 janvier : Constitution de la trame de notre répertoire de fiche-outils et identification des outils à tester ensemble ;
- 11 avril : Expérimentation de l'outil Optimove, réflexion sur un Plan d'Action Mobilité (PAM) ALEAP (à partir de différents supports de PAM proposés par les participants et/ou ALEAP) et ébauche de la structure de la fiche-outil qui servira de base pour compléter notre boîte à outils mobilité ALEAP ;
- 03 juillet : Rencontre de la directrice de la Centrale Régionale de Mobilité pour explorer avec elle les pistes proposées face aux problématiques que rencontrent nos stagiaires.

L'importance d'un engagement du groupe dans la durée a été soulignée. Sans cette régularité et cet investissement, le GT risquait de se résumer à une succession de petites formations, ce qui n'est pas dans la philosophie de base d'ALEAP. Comme le groupe était très petit, la moindre absence pouvait vite être dommageable pour sa dynamique et sa crédibilité. Un GEP mobilité avec des objectifs semblables devant être mis en place à l'Interfédération, nous avons décidé de répondre au marché public avec CAIPS dans le but de fusionner les deux initiatives.

Indépendamment de ce GT mais toujours dans le but de favoriser la mobilité des stagiaires, ALEAP accompagne les CISP demandeurs dans le cadre de l'action « Passeport Drive », portée par le Forem. ALEAP assure un relais entre les CISP et le Forem, coordonne le dispositif, répond aux questions des membres, interpelle le Forem, avec le soutien de l'Interfédération, afin de relever les difficultés et d'y trouver des solutions.

### **GT Qualité**

Le GT qualité s'est déroulé en deux phases.

- Début 2023 : 1ère phase - GT qualité Aleap  
Le groupe de travail Qualité d'Aleap a terminé ses travaux afin de :
  - Proposer à l'Interfédération un Cadre de Référence pour le Label CISP en analysant ce qui était proposé ;
  - Proposer à l'Interfédération une version TEST du Cadre qualité pour accompagner les équipes dans l'auto-évaluation.
- A partir d'avril 2023 : 2<sup>ème</sup> phase – GT Appel à projets qualité  
Les objectifs de ces rencontres et échanges en visio-conférence étaient principalement :
  - De soutenir les centres dans leur candidature à l'appel à projet ;
  - D'accompagner les centres dans les appels à projet ;
  - D'identifier les freins et les améliorations du dispositif.

## **GTEFT**

Le GT EFT s'est réuni à 4 reprises en 2023.

Une première rencontre a permis de travailler sur les problèmes inhérents au modèle économique des EFT afin d'en déterminer les causes et de trouver ensemble des pistes de solution.

Parmi celles-ci la formation des formateurs, spécifique de par son caractère de « pédagogie de chantier », trouvera à se décliner dans le plan d'action de l'axe pédagogique d'ALEAP en 2024-2025.

Un second volet concerne la communication, chantier entamé de longue date, dont l'aboutissement est proche avec la déclinaison d'un logo original et d'une infographie présentant les caractéristiques singulières des EFT, avec l'appui de l'agence LemonSide.

Enfin, la potentielle mutualisation, d'achats ou d'emplois, est remontée vers l'AG d'ALEAP afin d'intégrer les DéFI intéressés par la démarche.

## **3.2 Activités par secteur**

### **3.2.1 CISP**

#### **Accompagnement d'équipe**

En 2023, nos centres ont débuté ou poursuivi avec beaucoup d'enthousiasme de nombreux chantiers socio-pédagogiques.

Pour beaucoup de centres, cette année était la première du renouvellement d'agrèments. Nous avons soutenu ceux qui le souhaitaient dans leurs démarches pour mettre en œuvre les nouvelles filières, les adaptations, etc. D'autant plus que les décisions de renouvellement sont arrivées fin décembre, laissant peu de temps pour s'y préparer, et ce encore plus pour ceux qui ont perdu des heures d'agrément, autrement dit des financements. Au-delà de la relecture ou des conseils habituels, nous avons appuyé certains dans leur organisation par rapport à leurs obligations administratives, financières, pédagogiques et psychosociales, de récolte d'indicateurs et notamment dans la définition de qui fait/récolte/encode/classe quoi et quand. Ce travail devrait leur permettre d'être à jour pour le prochain rapport d'activités et d'assurer le maintien des connaissances des procédures dans le temps, même en cas de rotation de personnel.

Nous avons accompagné plusieurs équipes via des formations sur mesure ou lors de journées festives d'équipe notamment autour du parcours de formation, du paysage institutionnel et de formation du centre, des profils des stagiaires, des obligations CISP, etc.

En complément à l'offre de l'Interfédération et à la demande de certains centres, nous avons réalisé l'une ou l'autre formation sur mesure autour de l'organisation des filières, des contenus pédagogiques, des obligations légales CISP, ...

Nous avons soutenu des directions dans leur travail d'organisation RH (organigramme, descriptifs de fonction, répartition des rôles et redevabilités, procédures de recrutement, de fonctionnement, de formation, etc.), de développement stratégique et de suivi financiers (identification des opportunités et des menaces, des actions prioritaires, construction et suivi de tableaux de bord, etc.)

Nous avons participé à la réflexion de certains sur les questions de recrutement et d'ancrage des stagiaires : inventaire de ce qui a déjà été mis en place, de ce qui fonctionne, de ce qui doit encore être testé ; diagnostic des problématiques ; plan d'actions et méthodes à pérenniser. Dans ce cadre, un accompagnement « communication » sur plusieurs mois a été développé spécifiquement pour un de nos membres.

Nous avons aussi abordé avec un autre la question de l'accompagnement psychosocial : circonscrire le cadre dans lequel il s'inscrit, le définir, lister les ressources existantes, identifier des pistes de mise en œuvre dans la pratique du centre, pour formaliser une méthodologie d'action et des outils (PIF, traces et évaluation de ce suivi, etc.)

Nous avons finalisé l'accompagnement d'un centre dans la définition de sa politique concertée de formation et de son plan de formation.

ALEAP a également suivi les travaux menés dans le cadre du projet « DIGITAL-EES », notamment via l'accompagnement de 3 de ses EFT qui ont déposé un projet en vue de développer une plateforme commune d'outils pédagogiques et d'évaluation à destination de leurs stagiaires.

### **Gestion administrative des stagiaires – GSAO 2023**

Comme chaque année, le GSAO est passé en revue dans son entièreté pour vérifier et/ou corriger certaines erreurs ou bugs constatés. Il est également adapté en fonction de modifications de la législation ou d'attentes spécifiques de l'Administration.

C'est ainsi que pour la version 2023 disparaît la possibilité d'encoder des « heures assimilées cas de force majeure Covid » - suite au fait que la circulaire interprétative du 10 juin 2022, relative à l'AGW CISP du 15 décembre 2016 dans le cadre de la crise sanitaire du SARS-CoV-2, établissant que la crise sanitaire est constitutive d'un cas de force majeure a pris fin le 30/09/2022.

2023, c'est également l'année du retour des formations GSAO en présentiel. Cette année est aussi le début des formations séparément d'avec CAIPS. Celles-ci se sont déroulées en 2 journées sur Namur, une sur Liège et une sur Charleroi ainsi qu'une journée (en visioconférence) dédiée aux débutants dans l'utilisation du fichier. Et une journée fut également consacrée à la formation des affiliés des AID à Namur.

C'est dans ce cadre également, qu'ALEAP, pour le compte de l'Interfédéré, propose des avis et adaptations au rapport d'activités des CISP soumis par le SPW.

### **3.2.2 ILI : GT, notes, ...**

En 2022, la fédération ALEAP s'est ouverte à de nouveaux secteurs de l'insertion et de l'intégration. C'est ainsi qu'elle compte en 2023, 10 affiliations dans le secteur de l'intégration. Ces membres disposent d'un agrément ILI et/ou un AAP ILI et/ou encore, bénéficient d'une subvention facultative ILI.

Les membres ILI sont informés régulièrement par mail et lors des AG des informations sectorielles comme patronales qui les concernent. Ces canaux permettent aussi à ALEAP de construire avec les membres des positions à défendre. Enfin, ils bénéficient, comme les membres CISP, d'un service de « helpdesk » par téléphone ou par mail pour toutes les questions du quotidien.

L'année qui vient de s'écouler montre que les échanges se sont intensifiés. De fait, la modification du CWASS et du CRWASS en 1ère lecture a nécessité d'échanger régulièrement avec les membres. Une réunion s'est tenue le 28 juin avec eux afin de passer l'ensemble des textes en revue et relever les points positifs et négatifs. Ces discussions ont été essentielles pour construire la position d'ALEAP à défendre ensuite lors des réunions avec les autres fédérations et pour continuer de négocier avec le Cabinet et l'Administration.

Outre les échanges autour de la réforme du secteur, les membres ont pu faire appel à ALEAP pour les rapports d'activités et financiers, les inspections, les dossiers de demande d'agrément, etc.

De plus, ALEAP a développé en 2023 avec et pour ses membres ILI un outil de soutien des ILI pour aider à la gestion administrative des apprenants : OSILI.

### **3.2.3 PMTIC -DIGISTART : GT, notes, ...**

En 2023, ALEAP compte 6 membres PMTIC-DIGISTART et en accompagne 4 autres en vue d'un agrément lié à la mise en œuvre de la nouvelle législation dès 2024.

Les membres PMTIC-DIGISTART sont informés régulièrement par les mêmes canaux que les CISP des informations sectorielles comme patronales qui les concernent. Ils bénéficient aussi d'un service de « helpdesk ». Les échanges réguliers permettent à ALEAP de construire les positions à défendre.

L'année qui vient de s'écouler a fait la part belle à la réforme de la législation PMTIC-DIGISTART votée à l'automne 2023 et à l'accompagnement des structures désireuses d'entamer des formations au digital dans ce nouveau cadre.

9 membres (un 10<sup>ème</sup> ayant abandonné l'idée d'un dépôt suite à une réorganisation interne) ont ainsi déposé un dossier d'agrément, soutenus tant sur les axes pédagogique qu'administratif du dossier par l'équipe d'ALEAP.

En toute fin 2023, les membres DIGISTART sont dans l'attente de leur décision d'agrément.

### 3.2.4 Economie sociale

Les CISP font partie intégrante de l'économie sociale et ALEAP a toujours veillé à ce que leurs spécificités soient reconnues et prises en compte.

En 2023-2024, dans le cadre du Plan de Relance, ConcertES a bénéficié de moyens importants pour promouvoir la notoriété de l'économie sociale, notamment auprès du grand public, mais également pour développer le sentiment d'appartenance de ses propres travailleurs.

Deux campagnes d'importance ont été menées en avril-mai et septembre-octobre, à grands renforts de spots TV et radio, de publications sur les réseaux sociaux, affiches, influenceurs, etc. afin de permettre au consommateur lambda de reconnaître les acteurs d'économie sociale et de franchir le pas pour consommer chez eux. Ont dès lors été visés les secteurs les plus porteurs en matière de consommation : alimentation, construction et espaces verts, énergie, emploi-recyclage.

En parallèle, un événement a rassemblé les acteurs de l'ES en février et plusieurs rencontres régionales de plus petite ampleur ont été menées dans un but de réseautage.



ALEAP, via Liliane Lebon, a participé à la mise en œuvre de ce programme, pilotée par le GT communication qui s'est réuni à 4 reprises en 2023. Elle a aussi assuré le transfert d'informations vers les membres de la fédération, afin qu'ils s'approprient les campagnes et les répercutent au mieux.

De juillet à novembre, Concertes s'est également attachée à la rédaction de propositions politiques dans le cadre des élections de 2024, a rencontré les différents partis politiques, puis a rédigé le mémorandum<sup>7</sup> commun aux fédérations d'ES, exercice difficile s'il en est. Liliane Lebon s'est particulièrement investie dans la rédaction de ce document.

---

<sup>7</sup> Le mémorandum est disponible via ce lien : <https://concertes.be/wp-content/uploads/2023/12/CONCERTES-Memorandum2023.pdf>

## 4 Missions INNOVER – DEVELOPPER

### 4.1 Evaluation de l'impact social

#### 4.1.1 VALORISES

Dans la foulée des projets VISES et DENIS, et de l'accompagnement des projets ayant bénéficié des bourses pour l'évaluation de leur impact social, ALEAP a participé au projet Valorises qui avait pour objectif principal de capitaliser sur les évaluations d'impact social menées dans les entreprises d'économie sociale bénéficiaires des bourses. Piloté par la recherche (Centre d'ES de l'ULiège et Cirtès de l'UCL) en partenariat avec ConcertES et les structures accompagnatrices des processus d'EIS, le projet a démarré en octobre 2022 pour une durée de 6 mois.

En 2023, le comité de pilotage du projet dont faisait partie ALEAP, s'est réuni à 3 reprises afin d'orienter les chercheurs dans leur collecte d'informations et traitement des données. Un gros travail de relecture des rapports et livrables du projet a ensuite été mené durant l'été 2023, jusqu'à la présentation des résultats en comité d'accompagnement en septembre 2023.

L'ensemble des documents issus des différents projets wallons ayant porté sur l'impact social ainsi que les liens entre eux sont repris sur le site : <https://impact.concertes.be/#section-f48b5b8-2>

#### 4.1.2 DEVISUS

Financé dans le cadre du programme Erasmus+, le projet DEVISUS (Développement d'un Écosystème de Valorisation de l'Impact Social et de l'Utilité Sociale) vise « à coconstruire une culture partagée entre partenaires européens sur la question de l'évaluation d'impact social et de l'utilité sociale. Il s'agit de proposer des repères et des lignes directrices pour poser les bases d'une formation à l'accompagnement de l'évaluation d'impact social et d'utilité sociale à l'échelle européenne ».



Via la participation de ConcertES au projet et dans la poursuite des réflexions et de la défense des enjeux de l'évaluation d'impact social formulées dans les projets VISES et DENIS, deux projets auxquels ALEAP a participé, la fédération a été sollicitée pour prendre part à deux journées d'échanges DEVISUS :

- 6 février à Namur, dont l'objectif était de définir les essentiels à aborder pour élaborer les bases d'une formation à l'évaluation d'impact social et utilité sociale (à l'échelle européenne). ALEAP a pu participer activement à la journée autour des « types de méthodologie/pédagogie envisagées (théorie, action, pratique, pédagogie active) ».
- 13 juin à Bruxelles, lors de la clôture du projet où ALEAP a présenté la démarche d'évaluation d'impact social selon la méthode VISES et les points essentiels à retenir sur la nécessité de se former pour devenir accompagnateur à l'EIS.

Plus d'informations sur le sujet : <https://concertes.be/project/projet-devisus/>

### 4.2 Espaces VENTURE

Après une prolongation de quelques mois, l'accompagnement d'Espaces dans le cadre de son projet soutenu par le Fonds Venture Philanthropy est arrivé à terme en avril 2023.

Résultats très positifs pour Espaces puisque l'ensemble des indicateurs du projet a été porté vers les valeurs espérées. La concrétisation majeure est l'achat par le centre d'une maison à rénover, soutenant la formation des stagiaires au sein du CISP, afin de la mettre ensuite en location à des locataires à revenus modestes via un partenariat avec l'APL « Logement et Insertion » créée par Espaces et La Calestienne à Beauraing. L'obtention du permis ayant pris un temps important, les travaux de réhabilitation seront entamés en 2024.

### 4.3 Label CISP – Appel à Projets

Dans ses recommandations, l'OCDE a encouragé la création d'un Label pour la promotion et l'amélioration continue de la qualité et le renforcement de la confiance entre opérateurs. Le PRW a délégué la mission de créer ce Label au secteur. L'Interfédération est en charge d'en coordonner les travaux jusqu'en 2024.

Le SPW Emploi-Formation a lancé l'appel à projets qui vise à soutenir les CISP volontaires pour implémenter le système d'assurance qualité en CISP. L'objectif principal de ce système qualité est de fluidifier le parcours des stagiaires.

Les objectifs de ce premier appel sont de documenter sa pratique, d'auto-évaluer les processus sur base du Cadre qualité, d'identifier des pistes d'amélioration et de réaliser un retour d'expérience afin d'adapter le Cadre qualité et d'alimenter une ébauche du guide de labellisation. Chez ALEAP, cinq membres ont participé à cette première phase du projet.

Le projet sera prolongé pour une durée de 11 mois supplémentaires en 2024, afin de mettre en œuvre la 2ème phase de l'expérimentation, l'évaluation externe, et de finaliser la version du guide de labellisation.

L'Interfédération a organisé des comités d'accompagnement afin de récolter les retours des participants. ALEAP a organisé un soutien individuel dans la démarche pour chaque centre qui le souhaite.

Au terme du projet, trois livrables seront finalisés suite aux expérimentations (organisées en 2023 et 2024) permettant la labellisation d'une filière de formation :

- **Le cadre de référence du Label CISP** qui définira les contours et les valeurs défendues par le Label.
- **Le cadre qualité CISP** qui reprendra les différents critères et indicateurs à rencontrer en fonction des objectifs spécifiques de chaque CISP.
- **Le guide à la labellisation** qui présentera les procédures à réaliser afin de se faire labelliser.

### 4.4 Climate Voices

Le projet Climate Voices a pour objectifs de :

- Sensibiliser nos publics à la thématique du changement climatique ;
- Planter des graines de changement pour construire une société plus durable ;
- Construire, expérimenter et évaluer des outils qui pourront inspirer d'autres CISP/formateurs désirant travailler cette thématique.



Ce projet est porté par ALEAP en partenariat avec l'ASBL Climate Voices et l'UNamur. Il vise à donner un impact réel en matière de réflexion autour du changement climatique sur les formateurs, les enseignants, les stagiaires des CISP et les élèves de l'enseignement secondaire qualifiant au travers de différentes actions :

- Organisation de journées thématiques dans les écoles et les CISP et construction d'une boîte à outils pour travailler ces thématiques avec nos publics ;
- Création de capsules vidéo permettant d'inspirer/outiller d'autres opérateurs qui voudraient répliquer la démarche ;
- Mise en œuvre d'une étude de terrain permettant d'identifier les facteurs favorables à la prise de conscience et à l'intégration des enjeux liés au changement climatique dans sa pratique professionnelle ou sa vie de tous les jours.

Les 6 CISP qui se sont engagés au départ dans la dynamique sont Cadreci, le Codef, Espaces, Quelque Chose à Faire, Le Gerموir, La Halle de Han et la Toupie. Pour des raisons indépendantes de leur volonté, Quelque Chose à Faire et Le Gerموir ont été obligés de se retirer et ont été remplacés par Apides et SAFSB.

Le travail d'Aleap dans ce projet consiste à :

- Coordonner les 6 CISP pilote dans la mobilisation de leurs stagiaires et leurs équipes autour d'une journée thématique porteuse de sens et d'avenir, semeuse de graines de changement ;
- Coconstruire et co-animer ces journées avec Climate Voices et les 6 CISP pilote ;
- Coconstruire ou adapter certains outils d'animation avec Climate Voices.

Les 2 premières journées ont été organisées en octobre 2023 :

- Chez Cadreci, la journée a permis de lancer leur challenge annuel qui portait cette fois sur le zéro déchet ;
- Au Codef, la journée s'est organisée autour du recyclage et du réemploi avec comme fil conducteur la valorisation de leur boutique de seconde main.

Les journées sont divisées en 3 temps :

- Un moment pour introduire les concepts théoriques par des activités ludiques et de débat ;
- Un moment pour expérimenter les alternatives possibles au travers d'ateliers pratico-pratiques ;
- Un moment pour s'engager à son niveau, au niveau de son centre et au niveau de son métier, au travers d'un plan d'actions ou d'une liste des possibles.

A la clé de ces actions, l'enthousiasme général des stagiaires, une amorce de réflexion chez les uns, une confirmation chez les autres, mais aussi des résistances ou du scepticisme.

Paroles de stagiaires :

- « Bah moi depuis qu'on a fait la journée, je trie... En fait, avant je mettais tout dans la poubelle noire. Je ne me cassais pas la tête mais maintenant je regarde. Je fais plus attention. C'est parce que maintenant je le sais, donc je le fais »
- « Pour moi, chacun son avis, mais pour moi il est un peu tard »
- « Souvent quand on fait une action qu'une seule fois, on s'arrête là. Pour changer son comportement et faire une habitude, il faut en parler plusieurs fois »

## 4.5 Vélo CISP

Il s'agit d'un projet pilote rentré au Cabinet Morreale et au Cabinet Henri en partenariat avec ProVélo dans la foulée de notre GT Mobilité (actuellement poursuivi au travers du GEP Mobilité de l'IF et co-animé par ALEAP et CAIPS). 6 CISP pilotes ont accepté de rentrer dans l'aventure : Step Métiers, le Codef, Charlemagne, Apides, Cadreci et Espaces.

L'idée était d'utiliser le vélo en CISP comme porte d'entrée au travail sur la mobilité sur différents axes :

- Réalisation d'un diagnostic des freins et des besoins en matière de mobilité (à vélo mais pas que) dans le secteur et dans les CISP participant au projet pilote ;
- Mise en place d'un plan d'actions dans chaque CISP participant pour y insuffler la culture vélo ;
- Formation des stagiaires et des formateurs à l'utilisation du vélo pour leurs différents trajets ;
- Investissement dans une flotte vélos qui pourra tourner dans les différents CISP ;
- Pérennisation en formant des référents vélo dans chaque centre qui pourront poursuivre la formation des stagiaires quand le projet pilote sera terminé. Mais également en cherchant d'autres sources de financement pour pouvoir intégrer d'autres CISP à la démarche (ainsi qu'étudier la possibilité d'intégrer cette formation dans le programme de formation d'ALEAP, ou de l'Interfédération, par exemple).

Fin 2023, le projet est accepté officiellement et nous attendons le courrier officiel et l'arrêté de subventionnement.

## Perspectives 2024

On ne prend pas beaucoup de risques en prédisant que l'année 2024, année électorale multicouches (fédérale, régionale, communale et européenne), sera perturbée par ces différents scrutins. En début d'année, nous risquons de subir un certain ralentissement, voire un certain immobilisme, dans les activités des différentes instances politiques avec lesquelles nous travaillons.

Fin de l'année, nous devons peut-être composer avec de nouveaux intervenants et de nouvelles logiques qui influenceront aussi notre travail au quotidien.

Pourtant, l'année ne manquera pas de nouveaux défis à relever pour l'équipe d'Aleap. Il sera une nouvelle fois important d'être au plus près de vous pour vous défendre et porter nos valeurs communes.

La liste n'est sans doute pas exhaustive, mais déjà bien diversifiée que ce soit dans nos actions internes à la fédération ou en relation avec l'externe.

En interne, cela nécessitera un renforcement de l'équipe sur l'axe du Plan de relance et du soutien pédagogique (V. Dupont) et l'engagement d'une personne pour assurer la transition vers le départ à la retraite d'une membre de l'équipe (Liliane Lebon)

A titre d'exemple, voici une série, non exhaustive, d'actions à mener par l'équipe pour et avec les membres :

- Accompagner quelques membres dans le cadre du renouvellement de leur agrément CISP ou ILI.
- Accompagner les membres dans le quotidien de leurs actions de formations DIGISTART, ILI ou CISP (mise en place de formations spécifiques, d'accompagnements personnalisés, soutien à l'aménagement de filières, de programmes, développement d'outils péda, administratifs ou financiers, soutien à la communication, accompagnement de personnels (formation d'équipes, etc.), ...
- Mise en œuvre du nouveau plan d'action pédagogique, via notamment des travaux autour de la formation des formateurs en EFT ou le développement d'actions de formations rencontrant la demande des membres sur les matières pédagogiques dans une volonté de proximité.
- Sans oublier non plus tous les travaux liés et initiés dans le cadre du plan de relance (démarche référentiels, démarche qualité, appui à la validation des compétences, etc....)
- Ou encore terminer les travaux liés à la communication spécifique pour les EFT, accueillir et accompagner les nouvelles directions ou équipes dans les centres qui le demandent, informer au plus près de l'actualité, poursuivre les rencontres autour des pistes de mutualisation d'outils, de personnels, ...
- Avec les partenaires, la poursuite des travaux de structuration du secteur ILI engendra des rencontres avec les autres fédérations mais aussi le suivi de la réforme en court et le déploiement d'un outil de gestion pour les bénéficiaires des accompagnements en ILI et/ou en DIGISTART.
- Nous envisageons également de continuer à nous impliquer concrètement dans les travaux que mène ConcertES autour de la redéfinition de ses missions, valeurs, sa gouvernance et de son plan d'action
- Au sein de l'Interfédé, ALEAP portera cette année la Présidence et nécessitera une implication encore plus importante de la fédération dans les travaux menés pour compte de tous tant sur les matières CISP que DIGISTART.

A travers cette petite liste, ces verbes qui constituent la charpente d'ALEAP - Anticiper, Représenter, Défendre, Conseiller, Accompagner, Former, Informer, Communiquer, Développer, Echanger, Encourager, Innover, Mutualiser – seront une fois encore chargés d'actions pour les associations membres qui soutiennent l'émancipation, les apprentissages et la professionnalisation des publics les plus éloignés de l'emploi.

En conclusion, l'année 2023 aura été animée, parfois un peu chaotique, mais toujours productive ! Et il faut qu'elle s'achève sur une note positive : nous avons accompli beaucoup de choses ensemble et nous sommes prêts à relever les défis à venir avec notre dose habituelle de café, de cougnous au beurre

salé, de sandwichs garnis... et d'humour. Car après tout, c'est la bonne humeur qui rend le travail encore plus agréable, même quand il s'agit de le faire avec le plus grand sérieux !

Stéphane Monard, Président